

Le présent rapport de gestion (le « rapport de gestion ») a pour but d'aider le lecteur à comprendre le contexte dans lequel PyroGenèse Canada Inc. (« PyroGenèse », la « Société » ou « nous ») exerce ses activités, les stratégies et la performance de cette dernière ainsi que les facteurs de risque auxquels elle est exposée. Le rapport de gestion offre une opinion et une analyse des résultats financiers de la Société, de la perspective de la direction, pour le quatrième trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2023. Ce rapport de gestion a été préparé conformément au *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue* et doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 ainsi que les notes annexes (les « états financiers consolidés de 2023 »), et la notice annuelle de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 (la « notice annuelle »).

Les états financiers consolidés de 2023 et le rapport de gestion ont été révisés par le comité d'audit de PyroGenèse et ont été approuvés par son conseil d'administration le 1<sup>er</sup> avril 2024. Le conseil d'administration est chargé de s'assurer que la Société assume ses responsabilités à l'égard de l'information financière à présenter et il est l'ultime responsable de l'examen et de l'approbation du rapport de gestion. Le conseil d'administration s'acquitte de cette responsabilité principalement par l'entremise de son comité d'audit. Le comité d'audit est nommé par le conseil d'administration et est composé d'administrateurs indépendants. Le comité d'audit fait part de ses constatations au conseil d'administration pour que celui-ci en tienne compte au moment d'approuver la publication du rapport de gestion et des états financiers consolidés à l'intention des actionnaires.

L'information qui suit prend en considération tous les événements importants survenus jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 2024, date à laquelle le conseil d'administration a approuvé le présent rapport de gestion. À moins d'indication contraire, tous les montants sont présentés en dollars canadiens. La monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société est le dollar canadien.

Vous trouverez des renseignements supplémentaires sur PyroGenèse dans le Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR+ »), à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca), dans l'Electronic Data Gathering, Analysis, and Retrieval system (« EDGAR »), à l'adresse [www.sec.gov](http://www.sec.gov) (jusqu'au retrait volontaire de la cote du NASDAQ en novembre 2023), et sur le site Web de la Société, à l'adresse [www.pyrogenesis.com](http://www.pyrogenesis.com).

## ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs et des informations prospectives (collectivement, les « énoncés prospectifs ») au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. Tous les énoncés autres que les énoncés de faits historiques figurant au présent rapport de gestion sont des énoncés prospectifs, y compris notamment les énoncés de la Société eu égard à ses produits et services, ses relations avec ses fournisseurs et clients, sa situation financière future, ses stratégies commerciales, ses éventuelles acquisitions, ses partenariats d'affaires éventuels, tout litige, ainsi que ses plans et objectifs. Dans certains cas, les déclarations prospectives peuvent être identifiées par l'utilisation de mots comme « planifie », « prévoit », « ne prévoit pas », « est attendu », « budget », « prévu », « estimations », « prévisions », « a l'intention de », « s'attend à » ou « ne s'attend pas à » et « croit » ou des variantes de ces mots ainsi que des déclarations ou des informations indiquant que certains actes, événements ou résultats « peuvent » ou « pourraient » être posés, se produire ou être réalisés et des expressions semblables dans leur forme positive ou négative. Bien que la direction de la Société soit d'avis que les attentes mentionnées dans de tels énoncés prospectifs sont raisonnables, rien ne garantit que ces attentes se concrétiseront.

Plus particulièrement, le présent rapport de gestion comprend des énoncés prospectifs ayant notamment trait :

- aux stratégies commerciales, aux objectifs stratégiques et à la stratégie de croissance de la Société;
- aux sources de financement actuelles et futures de la Société et à ses besoins en matière de financement additionnel;
- à la capacité de la Société d'augmenter les ventes, y compris les résultats de la réalisation avec brio des projets actuels de la Société;
- aux attentes de la direction quant au fait que la Société atteindra une croissance annuelle soutenue et la rentabilité et que les marges brutes augmenteront des suites d'une diminution du coût des ventes en pourcentage des produits;
- à la performance financière de la Société dans son ensemble.

En raison de leur nature, les énoncés prospectifs exigent la formulation de certaines hypothèses et sont assujettis à des risques et incertitudes inhérents, y compris ceux analysés aux présentes. Plus particulièrement, les énoncés prospectifs ayant trait aux ventes, à la croissance et à la rentabilité futures reposent sur l'hypothèse voulant que les projets en cours seront menés à bien et que la Société obtiendra certains contrats attendus des suites de récentes négociations avec, et de déclarations faites par, des tiers. Les risques que les prédictions et autres énoncés prospectifs ne se révèlent pas exacts sont importants. Le lecteur est prié de ne pas se fier outre mesure aux énoncés prospectifs figurant aux présentes, étant donné que certains facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, les conditions, les mesures prises ou les événements réels futurs diffèrent sensiblement des objectifs, des attentes, des estimations ou des intentions décrits dans les énoncés prospectifs.

De nombreux facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, la performance ou les réalisations réels de la Société diffèrent sensiblement des résultats, de la performance ou des réalisations futurs qui peuvent être exprimés ou suggérés par les énoncés prospectifs, y compris, notamment les risques et incertitudes eu égard à : la vigueur des économies canadienne, américaine, européenne et asiatique; les risques opérationnels, de financement et de liquidité; des problèmes de conception et environnementaux imprévus; l'incapacité d'obtenir le financement nécessaire ou les contrats prévus ou tout retard par rapport au moment prévu de leur obtention; les risques liés aux licences, permis et approbations réglementaires; des interruptions d'approvisionnement ou des conflits de travail; les fluctuations du change et le risque de recouvrement; la concurrence des autres fournisseurs ou d'autres solutions énergétiques nécessitant moins de capitaux; ainsi que des facteurs de risque décrits ailleurs à la rubrique « Facteurs de risque » du présent rapport de gestion et de la notice annuelle, et ailleurs dans le présent rapport de gestion et dans d'autres documents que la Société a déposés et pourrait déposer à l'avenir auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières compétentes. La liste des facteurs qui précède n'est pas exhaustive, et tout investisseur ou toute autre partie intéressée qui se fierait aux énoncés prospectifs pour prendre une décision liée à la Société est prié d'examiner attentivement ces facteurs ainsi que les autres incertitudes ou événements potentiels, y compris l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs.

Bien que la Société ait tenté de repérer les principaux facteurs qui feraient en sorte que les mesures, événements ou résultats diffèrent considérablement de ceux qui sont exprimés dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs pourraient faire en sorte que des mesures, des événements ou des résultats diffèrent de ceux prévus, estimés ou planifiés. Rien ne garantit que ces énoncés prospectifs se révéleront exacts, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer considérablement de ceux anticipés dans ces énoncés. Par conséquent, les lecteurs ne devraient pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont formulés en date du présent rapport de gestion, et la Société ne s'engage nullement à les actualiser ou à les réviser à la lumière de nouveaux faits ou circonstances, sauf dans la mesure prévue par les lois sur les valeurs mobilières applicables.

Les énoncés prospectifs figurant aux présentes sont expressément assujettis, dans leur intégralité, à la présente mise en garde. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion sont en date du présent rapport de gestion ou de toute autre date précisée aux présentes.

## RÈGLES DE PRÉSENTATION

Aux fins de présentation de l'information financière, nous avons établi les états financiers consolidés de 2023 conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board. Les informations financières figurant dans le présent rapport de gestion ont été dérivées des états financiers consolidés de 2023. Sauf indication contraire, le symbole « \$ » fait référence au dollar canadien. Sauf indication contraire, toute référence à une « note » précise renvoie aux notes annexes des états financiers consolidés de 2023. Il se peut que certains totaux, sous-totaux et pourcentages figurant dans le présent rapport de gestion ne concordent pas parce qu'ils ont été arrondis.

## MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Le présent rapport de gestion fait référence à certaines mesures non conformes aux IFRS. Ces mesures ne sont pas des mesures reconnues par les IFRS, n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS et sont donc peu susceptibles d'être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Ces mesures sont plutôt fournies en guise de complément aux mesures conformes aux IFRS, dans le but de permettre de mieux comprendre nos résultats d'exploitation du point de vue de la direction. Par conséquent, elles ne doivent pas être considérées isolément ni comme un substitut de l'analyse de nos informations financières présentées conformément aux IFRS.

Nous utilisons des mesures non conformes aux IFRS, notamment le BAIIA et le BAIIA modifié, lesquelles ne peuvent se substituer au bénéfice ou à la perte d'exploitation ni au bénéfice net ou à la perte nette dans le contexte de la mesure de la performance d'une société. La direction utilise le BAIIA afin de faciliter les comparaisons des performances d'exploitation d'une période à l'autre, de préparer les budgets d'exploitation et prévisions annuels et d'établir les composantes de la rémunération de la direction. La direction estime que les investisseurs utilisent le BAIIA comme une mesure supplémentaire qui permet d'évaluer la performance au chapitre de l'exploitation et qui, par conséquent, fait ressortir des tendances de nos activités que les mesures conformes aux IFRS à elles seules ne permettraient pas nécessairement de faire ressortir, ainsi que comme point de comparaison entre les résultats de nos activités et ceux d'autres entités ayant des structures similaires. Le BAIIA modifié est utilisé par la direction parce qu'il rend la performance au chapitre de l'exploitation plus claire en éliminant, entre autres, les variations de la juste valeur des placements stratégiques, qui peuvent être hors du contrôle de la Société. La direction estime que les investisseurs utilisent le BAIIA modifié essentiellement pour les mêmes raisons que la direction, ainsi que pour évaluer la performance tout en ajustant les dépenses discrétionnaires hors trésorerie. Le BAIIA modifié permet une comparaison plus appropriée avec d'autres sociétés dont le bénéfice ou la perte ne fait pas l'objet d'ajustements au titre de la juste valeur des investissements stratégiques. La Société utilise également le « carnet de commandes » ou le « portefeuille de contrats signés ou attribués », de façon interchangeable, comme mesure non conforme aux IFRS. Les données liées au carnet de commandes permettent à la direction de la Société de prévoir et prédire ses besoins futurs et de planifier ses ressources. La direction estime que le « carnet de commandes » est utilisé par les investisseurs pour évaluer la Société et sa performance future, ainsi que pour mieux comprendre sa capacité de production.

**BAIIA :** Nous définissons le BAIIA comme le bénéfice net avant les charges financières nettes, l'impôt sur le résultat et l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles. Se reporter à la rubrique « Résultats d'exploitation – Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS (BAIIA et BAIIA modifié) ».

**BAIIA modifié** : Nous définissons le BAIIA modifié comme le BAIIA après ajustement pour tenir compte des éléments hors trésorerie, à savoir les charges au titre des paiements fondés sur des actions et les variations de la juste valeur des placements stratégiques. Se reporter à la rubrique « Résultats d'exploitation – Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS (BAIIA et BAIIA modifié) ».

**Carnet de commandes ou portefeuille de contrats signés ou attribués** : Cette mesure est définie comme étant les contrats conclus avec des clients, les commandes fermes et les contrats convenus entre nous et le client, pour lesquels nous pouvons déterminer les produits et les obligations de prestation.

## **VUE D'ENSEMBLE**

PyroGenèse Canada Inc. est un chef de file au chapitre de la conception, du développement, de la fabrication et de la commercialisation de procédés au plasma de pointe. Nous offrons une expertise en ingénierie et en fabrication, de la recherche contractuelle de pointe, ainsi que des ensembles d'équipements de procédés clés en main aux secteurs de la défense, de la métallurgie, des mines, de la fabrication additive (dont l'impression 3D), du pétrole et du gaz et de l'environnement. Forte de son équipe d'ingénieurs, de scientifiques et de techniciens expérimentés travaillant depuis nos bureaux de Montréal et de nos usines de fabrication de 40 902 pieds carrés (3 800 m<sup>2</sup>) et de 31 632 pieds carrés (2 940 m<sup>2</sup>), PyroGenèse conserve son avantage concurrentiel en demeurant à la fine pointe du développement technologique et de la commercialisation. Nos compétences de base permettent à PyroGenèse d'ouvrir la voie en fournissant des torches à plasma innovantes, des procédés de traitement des déchets de plasma, des procédés métallurgiques à haute température et des services d'ingénierie sur le marché mondial. Nos activités d'exploitation sont certifiées ISO 9001:2015 et AS9100D, ayant été certifiées ISO depuis 1997. Depuis l'acquisition de Pyro Green-Gas Inc. (anciennement, AirScience Technologies Inc.), nous proposons des technologies, des équipements et de l'expertise dans le domaine de la valorisation du biogaz ainsi que des contrôles de la pollution de l'air. En conséquence, nous avons étendu notre présence en Italie et en Inde. De plus, cette acquisition offre des synergies potentielles de notre offre actuelle de destruction des déchets organiques. Nos actions ordinaires sont cotées à la Bourse de Toronto (« TSX ») (symbole : PYR) et peuvent être négociées sur l'OTCQX Best Market (symbole : PYRGF) et à la bourse de Francfort (« FSX ») (symbole : 8PY). En novembre 2023, les actions ordinaires de la Société ont été volontairement radiées de la cote du NASDAQ (se reporter à la notice annuelle pour de plus amples renseignements).

Le présent rapport de gestion comprend les comptes de la Société ainsi que ceux de Pyro Green-Gas Inc. (y compris les filiales en Italie et en Inde) et de Drosrite International LLC (« Drosrite International »). Drosrite International est détenue par un des dirigeants de la Société et membre de la famille proche du chef de la direction et actionnaire détenant le contrôle, et est considérée, aux fins de l'établissement des états financiers consolidés, comme étant contrôlée par la Société. Sauf indication contraire, les références aux filiales dans les états financiers consolidés et dans le présent rapport de gestion incluent Drosrite International et/ou Pyro Green-Gas Inc. Toutes les transactions et tous les soldes entre la Société et ses filiales ont été éliminés lors de la consolidation.

**EXTRAIT DES ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL POUR LES TRIMESTRES ET LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE (en dollars) :**

	Trimestres clos les 31 déc.		Variation	Exercices clos les 31 déc.		Variation
	2023	2022	2023 c. 2022	2023	2022	2023 c. 2022
<b>Produits</b>	<b>3 028 255 \$</b>	<b>3 301 777 \$</b>	<b>(273 522) \$</b>	<b>12 345 081 \$</b>	<b>19 013 503 \$</b>	<b>(6 668 422) \$</b>
Coût des ventes et des services	<b>2 324 600</b>	2 822 062	(497 462)	<b>8 903 647</b>	10 869 616	(1 965 969)
Marge brute	<b>703 655</b>	479 715	223 940	<b>3 441 434</b>	8 143 887	(4 702 453)
<b>Charges</b>						
Frais de vente, frais généraux et frais administratifs (avant les charges au titre des paiements fondés sur des actions)	<b>8 676 703</b>	9 093 820	(417 117)	<b>27 851 213</b>	23 486 971	4 364 242
Frais de recherche et de développement, montant net	<b>465 698</b>	740 603	(274 905)	<b>2 212 488</b>	2 317 973	(105 485)
Total des charges (avant les charges au titre des paiements fondés sur des actions)	<b>9 142 401</b>	9 834 423	(692 022)	<b>30 063 701</b>	25 804 944	4 258 757
Résultat net d'exploitation (avant les charges au titre des paiements fondés sur des actions)	<b>(8 438 746)</b>	(9 354 708)	(915 962)	<b>(26 622 267)</b>	(17 661 057)	8 961 210
Charges au titre des paiements fondés sur des actions	<b>(730 039)</b>	(1 316 221)	(586 182)	<b>(3 113 040)</b>	(5 538 463)	(2 425 423)
Perte nette d'exploitation	<b>(9 168 785)</b>	(10 670 929)	(1 502 144)	<b>(29 735 307)</b>	(23 199 520)	6 535 787
Variation de la juste valeur de marché des placements stratégiques et produits financiers nets (charges financières nettes)	<b>(841 497)</b>	(264 231)	577 266	<b>1 009 386</b>	(8 891 523)	(9 900 909)
Impôt sur le résultat	<b>(221 747)</b>	(189 069)	(32 678)	<b>(221 747)</b>	75 984	(297 731)
<b>Résultat net</b>	<b>(9 788 535) \$</b>	<b>(10 746 091) \$</b>	<b>(957 556) \$</b>	<b>(28 504 174) \$</b>	<b>(32 167 027) \$</b>	<b>(3 662 853) \$</b>
Profit (perte) de change sur les participations dans des établissements à l'étranger	<b>20 296</b>	(72 664)	(92 960)	<b>(11 681)</b>	(3 042)	8 639
Résultat global	<b>(9 768 239) \$</b>	<b>(10 818 755) \$</b>	<b>(1 050 516) \$</b>	<b>(28 515 855) \$</b>	<b>(32 170 069) \$</b>	<b>(3 654 214) \$</b>
<b>Résultat par action</b>						
De base	<b>(0,06) \$</b>	(0,06) \$	- \$	<b>(0,16) \$</b>	(0,19) \$	0,03 \$
Dilué	<b>(0,06) \$</b>	(0,06) \$	- \$	<b>(0,16) \$</b>	(0,19) \$	0,03 \$
<b>BAlIA modifié<sup>1</sup></b>	<b>(7 895 927) \$</b>	<b>(8 549 513) \$</b>	<b>(653 586) \$</b>	<b>(24 429 815) \$</b>	<b>(15 546 347) \$</b>	<b>8 883 468 \$</b>

<sup>1</sup> Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

**EXTRAIT DES ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE (en dollars) :**

	Trimestres clos les 31 décembre			Exercices clos les 31 décembre		
	2023	2022	2021	2023	2022	2021
<b>Produits</b>	<b>3 028 255</b>	3 301 777	7 205 349	<b>12 345 081</b>	19 013 503	31 068 350
Coût des ventes et des services	<b>2 324 600</b>	2 822 062	5 902 560	<b>8 903 647</b>	10 869 616	18 636 539
Marge brute	<b>703 655</b>	479 715	1 302 789	<b>3 441 434</b>	8 143 887	12 431 811
<b>Charges</b>						
Frais de vente, frais généraux et frais administratifs (avant les charges au titre des paiements fondés sur des actions)	<b>8 676 703</b>	9 093 820	7 071 471	<b>27 851 213</b>	23 486 971	17 474 390
Frais de recherche et de développement, montant net	<b>465 698</b>	740 603	1 149 140	<b>2 212 488</b>	2 317 973	2 535 987
Total des charges (avant les charges au titre des paiements fondés sur des actions)	<b>9 142 401</b>	9 834 423	8 220 611	<b>30 063 701</b>	25 804 944	20 010 377
<b>Perte nette d'exploitation (avant les charges au titre des paiements fondés sur des actions)</b>	<b>(8 438 746)</b>	(9 354 708)	(6 917 822)	<b>(26 622 267)</b>	(17 661 057)	(7 578 566)
Charges au titre des paiements fondés sur des actions	<b>(730 039)</b>	(1 316 221)	(4 878 526)	<b>(3 113 040)</b>	(5 538 463)	(9 762 745)
Perte nette d'exploitation	<b>(9 168 785)</b>	(10 670 929)	(11 796 348)	<b>(29 735 307)</b>	(23 199 520)	(17 341 311)
Variation de la juste valeur de marché des placements stratégiques et produits financiers nets (charges financières nettes)	<b>(841 497)</b>	(264 231)	(11 349 913)	<b>1 009 386</b>	(8 891 523)	(21 830 588)
Impôt sur le résultat	<b>(221 747)</b>	(189 069)	(739 960)	<b>(221 747)</b>	75 984	(739 960)
<b>Résultat net et résultat global</b>	<b>(9 788 535)</b>	(10 746 091)	(22 406 301)	<b>(28 504 174)</b>	(32 167 027)	(38 431 939)
Profit (perte) de change sur les participations dans des établissements à l'étranger	<b>20 296</b>	(72 664)	3 444	<b>(11 681)</b>	(3 042)	3 444
<b>Résultat global</b>	<b>(9 768 239)</b>	(10 818 755)	(22 402 857)	<b>(28 515 855)</b>	(32 170 069)	(38 428 495)
<b>Résultat par action</b>						
De base	<b>(0,06)</b>	(0,06)	(0,13)	<b>(0,16)</b>	(0,19)	(0,23)
Dilué	<b>(0,06)</b>	(0,06)	(0,13)	<b>(0,16)</b>	(0,19)	(0,23)
<b>BAIIA modifié<sup>1</sup></b>	<b>(7 895 927)</b>	(8 549 513)	(6 522 877)	<b>(24 429 815)</b>	(15 546 347)	(6 182 695)

<sup>1</sup> Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

**PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES** (en dollars)

	<u>31 déc. 2023</u>	<u>31 déc. 2022</u>	<u>31 déc. 2021</u>
Actifs courants	<b>16 803 425</b>	27 448 182	38 758 984
Actifs non courants	<b>11 631 926</b>	20 218 568	31 011 693
<b>Total des actifs</b>	<b><u>28 435 351</u></b>	<u>47 666 750</u>	<u>69 770 677</u>
Passifs courants	<b>23 811 144</b>	25 797 473	24 752 199
Passifs non courants	<b>7 452 784</b>	5 000 350	4 249 724
<b>Total des passifs</b>	<b><u>31 263 928</u></b>	<u>30 797 823</u>	<u>29 001 923</u>
<b>Capitaux propres</b>	<b><u>(2 828 577)</u></b>	<u>16 868 927</u>	<u>40 768 754</u>

**SITUATION FINANCIÈRE (en dollars)**

	<b>31 déc.2023</b>	31 déc.2022	<b>Variation 2023 c. 2022</b>
<i>Actifs courants</i>			
Trésorerie	<b>1 802 616</b>	3 445 649	(1 643 033)
Débiteurs	<b>9 265 665</b>	18 624 631	(9 358 966)
Excédent des coûts et profits par rapport aux montants facturés au titre des contrats inachevés	<b>648 813</b>	1 051 297	(402 484)
Stocks	<b>1 905 313</b>	1 876 411	28 902
Crédits d'impôt à l'investissement à recevoir	<b>352 530</b>	276 404	76 126
Impôts à recevoir	<b>15 900</b>	14 169	1 731
Partie courante des acomptes	<b>638 739</b>	432 550	206 189
Partie courante des redevances à recevoir	<b>684 651</b>	455 556	229 095
Actifs sur contrats	<b>615 527</b>	499 912	115 615
Charges payées d'avance	<b>873 671</b>	771 603	102 068
<b>Total des actifs courants</b>	<b>16 803 425</b>	27 448 182	(10 644 757)
<i>Actifs non courants</i>			
Acomptes	<b>46 045</b>	46 053	(8)
Placements stratégiques	<b>2 551 427</b>	6 242 634	(3 691 207)
Immobilisations corporelles	<b>2 855 226</b>	3 393 452	(538 226)
Actifs au titre de droits d'utilisation	<b>4 200 635</b>	4 818 744	(618 109)
Redevances à recevoir	<b>529 017</b>	952 230	(423 213)
Immobilisations incorporelles	<b>1 449 576</b>	2 104 848	(655 272)
Goodwill	<b>—</b>	2 660 607	(2 660 607)
<b>Total des actifs non courants</b>	<b>11 631 926</b>	20 218 568	(8 586 642)
<i>Passifs courants</i>			
Dette bancaire	<b>181 267</b>	991 902	(810 635)
Créditeurs et charges à payer	<b>9 345 134</b>	10 115 870	(770 736)
Excédent des montants facturés par rapport aux coûts et profits au titre des contrats inachevés	<b>10 992 126</b>	9 670 993	1 321 133
Partie courante des emprunts à terme	<b>117 500</b>	69 917	47 583
Partie courante des obligations locatives	<b>524 802</b>	2 672 212	(2 147 410)
Solde à payer dans le cadre du regroupement d'entreprises	<b>1 726 510</b>	2 088 977	(362 467)
Impôts à payer	<b>—</b>	187 602	(187 602)
Partie courante des débetures convertibles	<b>923 805</b>	—	923 805
<b>Total des passifs courants</b>	<b>23 811 144</b>	25 797 473	(1 986 329)
<i>Passifs non courants</i>			
Obligations locatives	<b>4 582 090</b>	2 861 482	1 720 608
Emprunts à terme	<b>286 579</b>	320 070	(33 491)
Solde à payer dans le cadre du regroupement d'entreprises	<b>—</b>	1 818 798	(1 818 798)
Débetures convertibles	<b>1 636 416</b>	—	1 636 416
Emprunt convertible	<b>947 699</b>	—	947 699
<b>Total des passifs non courants</b>	<b>7 452 784</b>	5 000 350	2 452 434

Le fonds de roulement (défini comme les actifs courants moins les passifs courants) a varié de 8,7 millions de dollars d'un exercice à l'autre, en raison principalement de ce qui suit :

- une diminution de 1,6 million de dollars de la trésorerie et équivalents de trésorerie, expliquée à la rubrique « Sommaire des flux de trésorerie »;
- une diminution de 9,4 millions de dollars des débiteurs attribuable au fait que la Société a recouvré des montants à partir de la clôture de l'exercice 2022 ainsi qu'à une augmentation de 3,9 millions de dollars de la correction de valeur pour pertes de crédit sur ces débiteurs;
- une diminution de 0,4 million de dollars de l'excédent des coûts et profits par rapport aux montants facturés au titre des contrats inachevés liée à la facturation des clients lorsque les étapes prévues dans le contrat sont atteintes et que ces montants sont convertis en débiteurs ainsi qu'à une augmentation de 0,3 million de dollars de la correction de valeur pour pertes de crédit sur l'excédent des coûts et profits par rapport aux montants facturés au titre des contrats inachevés;



- une augmentation de 0,2 million de dollars de la partie courante des acomptes attribuable au calendrier des dépôts auprès des fournisseurs;
- une augmentation de 0,2 million de dollars de la partie courante des redevances à recevoir attribuable à la désactualisation et au montant reporté de 2022;
- une diminution de 0,8 million de dollars de la dette bancaire attribuable au remboursement des facilités de crédit par Pyro Green-Gas et sa filiale italienne;
- une diminution de 0,8 million de dollars des créditeurs et charges à payer attribuable à l'augmentation des paiements versés aux fournisseurs;
- une augmentation de 1,3 million de dollars de l'excédent des montants facturés par rapport aux coûts et profits au titre des contrats inachevés attribuable aux produits reçus à l'égard d'un contrat conclu un peu avant la fin de l'exercice clos 31 décembre 2023, à savoir le système de destruction des déchets terrestres SPARC<sup>MC</sup>, le système de torches à plasma de 4,5 MW et la torche à plasma pour l'élimination des PFAS;
- une diminution de 2,1 millions de dollars de la partie courante des obligations locatives découlant du remboursement d'obligations locatives et du reclassement, depuis la partie courante vers la partie non courante, de l'option d'achat de l'une des usines de fabrication;
- une diminution de 0,4 million de dollars du solde à payer dans le cadre du regroupement d'entreprises attribuable à un décaissement à l'atteinte d'une étape ainsi qu'à la désactualisation et à l'évaluation des décaissements prévus;
- une augmentation de 0,9 million de dollars de la partie courante des débetures convertibles émises en juillet 2023.

Les actifs non courants ont varié de 8,6 millions de dollars d'un exercice à l'autre, en raison essentiellement de ce qui suit :

- une diminution de 3,7 millions de dollars des placements stratégiques, qui s'explique principalement par la baisse de la juste valeur des actions ordinaires et des bons de souscription de HPQ Silicon Inc. détenus et par le résultat net des acquisitions et de la cession d'actions ordinaires de HPQ Silicon Inc. au cours de l'exercice 2023;
- une diminution de 0,5 million de dollars des immobilisations corporelles attribuable à l'amortissement récurrent;
- une diminution de 0,6 million de dollars des actifs au titre de droits d'utilisation attribuable à l'amortissement récurrent;
- une diminution de 0,4 million de dollars des redevances à recevoir découlant d'une dépréciation à la suite de l'annonce par HPQ de son intention d'abandonner le développement du processus PUREVAP Nano Silicon Reactor et du fait que la Société redeviendra donc propriétaire de la propriété intellectuelle, sans frais;
- une diminution de 0,7 million de dollars des immobilisations incorporelles attribuable à l'amortissement du carnet de production acquis dans le cadre du regroupement d'entreprises réalisé en 2021 ainsi qu'à l'amortissement des brevets et frais de développement;
- une diminution de 2,7 millions de dollars du goodwill, la Société ayant déterminé que la valeur recouvrable n'était plus supérieure à la valeur comptable et que la totalité du solde devait faire l'objet d'une dépréciation.

Les passifs non courants ont varié de 2,5 millions de dollars d'un exercice à l'autre, en raison essentiellement de ce qui suit :

- une diminution de 1,8 million de dollars attribuable à la réévaluation du solde à payer dans le cadre du regroupement d'entreprises au 31 décembre 2023, maintenant qu'il est prévu que toutes les étapes seront franchies au cours des 12 prochains mois;
- une augmentation de 2,6 millions de dollars attribuable à l'émission d'unités de débetures convertibles en juillet 2023 et de l'emprunt convertible en décembre 2023;

- une augmentation de 1,7 million de dollars attribuable principalement au reclassement, depuis la partie courante vers la partie non courante, de l'option d'achat de l'une des usines de fabrication.

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION

### Produits (en dollars)

PyroGenèse a comptabilisé des produits de 3,0 millions de dollars pour le quatrième trimestre de 2023 (le « T4 de 2023 »), soit une diminution de 0,3 million de dollars par rapport au montant de 3,3 millions de dollars comptabilisé pour le quatrième trimestre de 2022 (le « T4 de 2022 »). Des produits de 12,3 millions de dollars ont été comptabilisés pour l'exercice 2023, soit une diminution de 6,7 millions de dollars par rapport à ceux de 19,0 millions de dollars inscrits pour l'exercice 2022.

Les produits comptabilisés à l'exercice 2023 proviennent essentiellement :

	Trimestres clos les 31 déc.		Variation 2023 c. 2022	Exercices clos les 31 déc.		Variation 2023 c. 2022
	2023	2022		2023	2022	
Silicium de qualité métallurgique et solaire de haute pureté issu du quartz (PUREVAP <sup>MC</sup> )	272 074	824 894	(552 820)	1 660 928	6 272 697	(4 611 769)
Récupération de résidus d'écume d'aluminium et de zinc (DROSRITE <sup>MC</sup> )	211 572	504 760	(293 188)	535 868	1 912 807	(1 376 939)
Développement et soutien des systèmes fournis à la marine américaine	1 076 798	(468 812)	1 545 610	3 245 618	1 288 356	1 957 262
Produits et services liés aux torches	713 479	2 110 497	(1 397 018)	3 396 458	5 558 210	(2 161 752)
Destruction de réfrigérants (SPARC <sup>MC</sup> )	245 887	—	245 887	605 962	—	605 962
Valorisation du biogaz et contrôles de la pollution	294 448	86 593	207 855	1 713 810	3 347 443	(1 633 633)
Autres ventes et services	213 997	243 845	(29 848)	1 186 437	633 990	552 447
<b>Produits</b>	<b>3 028 255</b>	<b>3 301 777</b>	<b>(273 522)</b>	<b>12 345 081</b>	<b>19 013 503</b>	<b>(6 668 422)</b>

Les produits comptabilisés pour le T4 de 2023 ont diminué de 0,3 million de dollars, en raison essentiellement de ce qui suit :

- une diminution de 0,6 million de dollars des ventes liées à PUREVAP<sup>MC</sup> attribuable à l'achèvement du projet et à l'annonce par la Société de la « coulée » réussie de silicium, validant toutes les étapes critiques et, ce faisant, ouvrant la voie à des discussions sur la transition vers la production commerciale;
- une diminution de 0,3 million de dollars des ventes liées à DROSRITE<sup>MC</sup> attribuable aux retards de clients dans le financement de la construction des installations sur place;
- une augmentation de 1,5 million de dollars des services de soutien liés aux systèmes fournis à la marine américaine attribuable à l'achèvement de plusieurs étapes et au plus grand nombre de contrats attribués. En outre, en 2022, une révision du coût budgétaire s'est répercutée sur les produits comptabilisés selon le pourcentage d'avancement des travaux. À ce moment, le client ne nous avait pas encore fourni de bon de commande ferme pour la modification de l'étendue du projet;
- une diminution de 1,4 million de dollars des produits et services liés aux torches attribuable à l'achèvement du projet, la Société fournissant actuellement un soutien continu sur place;
- une augmentation de 0,2 million de dollars des ventes liées à SPARC<sup>MC</sup> attribuable à l'avancement du projet;
- une augmentation de 0,2 million de dollars des ventes liées à la valorisation du biogaz et des contrôles de la pollution, en raison expressément de l'avancement du projet de notre système d'oxydation thermique régénérative.

Les produits comptabilisés pour l'exercice 2023 ont diminué de 6,7 millions de dollars, en raison essentiellement de ce qui suit :

- une diminution de 4,6 millions de dollars des ventes liées à PUREVAP<sup>MC</sup> attribuable à l'achèvement du projet et de la phase initiale des essais, ainsi qu'à la vente ponctuelle de 3,6 millions de dollars de la propriété intellectuelle réalisée en 2022, qui ne s'est pas reproduite au cours de l'exercice écoulé;
- une diminution de 1,4 million de dollars des ventes liées à DROSRITE<sup>MC</sup> attribuable à l'incidence des retards continus de clients dans le financement de la construction des installations sur place;
- une augmentation de 2,0 millions de dollars des services de soutien liés aux systèmes fournis à la marine américaine attribuable à l'achèvement de plusieurs étapes et au plus grand nombre de contrats attribués;
- une diminution de 2,2 millions de dollars des produits et services liés aux torches attribuable à l'achèvement du projet, la Société fournissant actuellement un soutien continu sur place;
- une augmentation de 0,6 million de dollars des ventes liées à SPARC<sup>MC</sup> attribuable à l'avancement du projet;
- une diminution de 1,6 million de dollars des ventes liées à la valorisation du biogaz et des contrôles de la pollution, qui s'explique par la livraison et l'achèvement convenu de projets au cours de l'exercice précédent.

Au 1<sup>er</sup> avril 2024, les produits dont la comptabilisation était prévue ultérieurement au titre du portefeuille de contrats signés ou attribués se chiffraient à 28,8 millions de dollars. Les produits seront comptabilisés à mesure que la Société remplit ses obligations de prestation aux termes des contrats à long terme, ce qui devrait s'échelonner sur une période maximale d'environ trois ans.

#### Coût des ventes et des services (en dollars)

	Trimestres clos les 31 déc.		Variation	Exercices clos les 31 déc.		Variation
	2023	2022	2023 c. 2022	2023	2022	2023 c. 2022
Rémunération du personnel	884 656	1 014 363	(129 707)	3 514 765	3 668 261	(153 496)
Sous-traitance	141 087	113 610	27 477	271 093	1 323 092	(1 051 999)
Matières premières	717 579	1 005 318	(287 739)	3 162 876	4 698 982	(1 536 106)
Coûts indirects au titre de la fabrication et autres	366 781	265 579	101 202	1 155 564	1 371 462	(215 898)
Écart de change sur les matières premières	—	224 880	(224 880)	—	(999 548)	999 548
Crédits d'impôt à l'investissement	(22 476)	(23 440)	964	(102 880)	(70 663)	(32 217)
Amortissement des immobilisations incorporelles	236 973	221 752	15 221	902 229	878 030	24 199
<b>Total du coût des ventes et des services</b>	<b>2 324 600</b>	<b>2 822 062</b>	<b>(497 462)</b>	<b>8 903 647</b>	<b>10 869 616</b>	<b>(1 965 969)</b>

#### Marge brute (en dollars, sauf la marge brute exprimée en pourcentage)

	Trimestres clos les 31 déc.		Exercices clos les 31 déc.	
	2023	2022	2023	2022
Produits	3 028 255	3 301 777	12 345 081	19 013 503
Coût des ventes et des services	2 324 600	2 822 062	8 903 647	10 869 616
Marge brute	703 655	479 715	3 441 434	8 143 887
Pourcentage de marge brute	23	15	28	43

Le coût des ventes et des services s'est chiffré à 2,3 millions de dollars au T4 de 2023, ce qui représente une baisse de 0,5 million de dollars comparativement au chiffre de 2,8 millions de dollars inscrit pour le T4 de 2022, en raison principalement d'une diminution de 0,1 million de dollars de la rémunération du personnel, d'une diminution de 0,3 million de dollars du coût des matières premières et d'une diminution de 0,2 million de dollars de l'écart de

change sur les matières premières attribuable au fait que la charge a été reclassée du coût des ventes et services aux frais de vente, frais généraux et frais administratifs, ce qui est conforme à la diminution des produits tirés des produits et services; ces diminutions ont cependant été contrebalancées par la hausse de 0,1 million de dollars des coûts indirects au titre de la fabrication et autres.

La marge brute pour le T4 de 2023 s'est établie à 0,7 million de dollars ou 23 % des produits, tandis qu'elle s'était établie à 0,5 million de dollars ou 15 % des produits pour le T4 de 2022, l'augmentation de la marge brute étant surtout attribuable à une baisse des coûts indirects au titre de la fabrication, de la rémunération du personnel et à l'incidence de l'écart de change sur les matières premières.

Le coût des ventes et des services s'est chiffré à 8,9 millions de dollars pour l'exercice 2023, ce qui représente une baisse de 2,0 millions de dollars comparativement au chiffre de 10,9 millions de dollars inscrit pour l'exercice précédent, en raison principalement d'une diminution de 0,2 million de dollars de la rémunération du personnel (3,7 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2022), d'une baisse de 1,1 million de dollars des coûts de sous-traitance (1,3 million de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2022) découlant de la réalisation de travaux supplémentaires en interne, d'une diminution de 1,5 million de dollars du coût des matières premières et de 0,2 million de dollars des coûts indirects au titre de la fabrication et autres (4,7 millions de dollars et 1,4 million de dollars respectivement, pour l'exercice clos le 31 décembre 2022) attribuable à la baisse des niveaux de matériaux requis compte tenu de la diminution des produits tirés des produits et services et de l'incidence positive de l'écart de change sur les matières premières de néant découlant du reclassement du change du coût des ventes et des services aux frais de vente, frais généraux et frais administratifs.

L'amortissement des immobilisations incorporelles du T4 de 2023 a été comparable à celui du T4 de 2022, alors qu'il s'est élevé à 0,9 million de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, comparativement à 0,9 million de dollars pour l'exercice précédent. Cette charge a trait principalement aux immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Pyro Green-Gas, aux brevets et frais de développement différés. Ces charges sont des éléments hors trésorerie et les immobilisations incorporelles seront amorties sur les durées de vie prévues.

En raison du type de contrats réalisés, de la nature des activités des projets, ainsi que de la composition du coût des ventes et des services, la répartition des coûts de main-d'œuvre, de matières premières et de sous-traitance peut sensiblement varier. De plus, en raison de la nature de ces contrats à long terme, la Société n'a pas nécessairement transféré au client l'augmentation du coût des ventes attribuable à l'inflation, le cas échéant. Le coût des ventes et des services est conforme aux attentes de la direction et à la nature des produits.

**Frais de vente, frais généraux et frais administratifs** (en dollars)

	Trimestres clos les 31 déc.		Variation	Exercices clos les 31 déc.		Variation
	2023	2022	2023 c. 2022	2023	2022	2023 c. 2022
Rémunération du personnel	2 401 137	2 458 487	(57 350)	9 578 403	8 094 226	1 484 177
Charges au titre des paiements fondés sur des actions	730 039	1 316 221	(586 182)	3 113 040	5 538 463	(2 425 423)
Honoraires de professionnels	1 061 972	1 473 164	(411 192)	4 117 213	5 129 384	(1 012 171)
Frais de bureau et frais généraux	332 353	454 881	(122 528)	957 608	1 154 327	(196 719)
Déplacements	122 191	79 875	42 316	388 906	283 142	105 764
Amortissement des immobilisations corporelles	138 815	157 011	(18 196)	615 685	603 894	11 791
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	182 251	156 362	25 889	685 854	635 828	50 026
Crédits d'impôt à l'investissement	(7 500)	(7 500)	—	(30 000)	(30 000)	—
Subventions publiques	(67 594)	(67 268)	(326)	(378 282)	(204 791)	(173 491)
Autres charges	816 609	(91 191)	907 800	3 301 485	3 340 961	(39 476)
Écart de change sur les matières premières	252 764	—	252 764	342 377	—	342 377
Pertes de crédit attendue et créances douteuses	287 798	4 480 000	(4 192 202)	5 116 057	4 480 000	636 057
Dépréciation du goodwill	2 660 607	—	2 660 607	2 660 607	—	2 660 607
Modifications des hypothèses relatives aux flux de trésorerie liés aux redevances à recevoir	495 300	—	495 300	495 300	—	495 300
<b>Total des frais de vente, frais généraux et frais administratifs</b>	<b>9 406 742</b>	<b>10 410 042</b>	<b>(1 003 300)</b>	<b>30 964 253</b>	<b>29 025 434</b>	<b>1 938 819</b>

Les frais de vente, frais généraux et frais administratifs comprennent les coûts liés à l'administration générale de l'entreprise, au développement des affaires, à des propositions de projets, à la gestion des activités opérationnelles, aux relations avec les investisseurs et à la formation des employés.

Les frais de vente, frais généraux et frais administratifs pour le T4 de 2023 se sont établis à 9,4 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 1,0 million de dollars par rapport au montant de 10,4 millions de dollars inscrit pour le T4 de 2022. Cette baisse s'explique principalement par la diminution de 0,6 million de dollars (1,3 million de dollars au T4 de 2022) des charges au titre des paiements fondés sur des actions, par la baisse de 0,4 million de dollars (1,5 million de dollars au T4 de 2022) des honoraires de professionnels, par la diminution de 0,1 million de dollars (0,5 million de dollars au T4 de 2022) des frais de bureau et frais généraux et par la diminution de 4,2 millions de dollars des pertes de crédit attendues et des créances douteuses (4,5 millions de dollars au T4 de 2022), facteurs contrebalancés par une augmentation de 0,9 million de dollars [(0,1) million de dollars au T4 de 2022] des autres charges, par une hausse de 0,3 million de dollars (néant au T4 de 2022) de l'écart de change et par une augmentation de la dépréciation du goodwill et des modifications des hypothèses relatives aux flux de trésorerie liés aux redevances à recevoir de 3,2 millions de dollars (néant au T4 de 2022).

Les frais de vente, frais généraux et frais administratifs pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 se sont établis à 31,0 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 1,9 million de dollars par rapport au montant de 29,0 millions de dollars inscrit pour l'exercice 2022. Cette hausse découle essentiellement de l'augmentation de 1,5 million de dollars de la rémunération du personnel, qui a grimpé à 9,6 millions de dollars (8,1 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2022), en raison principalement de l'accroissement de l'effectif. En outre, les frais liés aux déplacements ont augmenté de 0,1 million de dollars pour atteindre 0,4 million de dollars, l'écart de change sur les matières premières s'est élevé à 0,3 million de dollars et la dépréciation du goodwill et les modifications des hypothèses relatives aux flux de trésorerie liés aux redevances à recevoir ont augmenté pour s'établir à 3,2 millions de dollars. Les pertes de crédit attendues et créances douteuses ont augmenté de 0,6 million de dollars en raison d'une charge supplémentaire liée aux créances douteuses et d'un montant relatif à la filiale italienne de la Société et à un client, qui se sont tous deux mis d'accord sur l'acceptation finale d'un contrat, ce qui a entraîné la reprise de l'excédent des coûts et profits par rapport aux montants facturés au titre des contrats inachevés. Cette hausse a été contrebalancée par la diminution de 1,0 million de dollars des honoraires de professionnels attribuable à la baisse des frais juridiques, des frais comptables et des coûts liés aux relations avec

les investisseurs, qui se sont établis à 4,1 millions de dollars, en comparaison de 5,1 millions de dollars pour l'exercice précédent, par une diminution des frais de bureau et frais généraux découlant principalement de la baisse des frais de bureau, qui sont passés de 1,2 million de dollars à 1,0 million de dollars, soit une variation de 0,2 million de dollars par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2022, et par une diminution des subventions publiques de 0,2 million de dollars.

La charge de rémunération fondée sur des actions s'est élevée à 0,7 million de dollars et à 3,1 millions de dollars pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2023 respectivement (1,3 million de dollars et 5,5 millions de dollars pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2022 respectivement), soit une diminution respective de 0,6 million de dollars et de 2,4 millions de dollars, qui constitue un élément hors trésorerie et se rapporte principalement aux attributions de 2021, de 2022 et de 2023.

Comme il est indiqué ci-dessus, les charges au titre des paiements fondés sur des actions constituent des charges hors trésorerie sur lesquelles la structure d'acquisition des droits du régime d'options sur actions a une incidence directe, entre 10 % et 100 % des options étant acquises à la date d'attribution, ce qui peut nécessiter une comptabilisation immédiate de ce coût.

#### **Amortissement des immobilisations corporelles** (en dollars)

	Trimestres clos les 31 déc.		Variation	Exercices clos les 31 déc.		Variation
	2023	2022	2023 c. 2022	2023	2022	2023 c. 2022
<b>Amortissement des immobilisations corporelles</b>	<b>138 815</b>	157 011	(18 196)	<b>615 685</b>	603 894	11 791

L'amortissement des immobilisations corporelles est demeuré stable, s'établissant respectivement à 0,1 million de dollars et à 0,6 million de dollars pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2023, comparativement à 0,2 million de dollars et à 0,6 million de dollars pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2022. La charge est déterminée en fonction de la nature et de la durée d'utilité des immobilisations corporelles qui sont amorties.

#### **Frais de recherche et de développement, montant net** (en dollars)

	Trimestres clos les 31 déc.		Variation	Exercices clos les 31 déc.		Variation
	2023	2022	2023 c. 2022	2023	2022	2023 c. 2022
Rémunération du personnel	261 721	201 756	59 965	1 104 507	814 334	290 173
Crédits d'impôt à l'investissement	(18 079)	(22 637)	4 558	(50 216)	(68 771)	18 555
Sous-traitance	16 164	50 590	(34 426)	88 104	142 027	(53 923)
Matières et équipements	169 444	288 315	(118 871)	547 433	1 033 235	(485 802)
Autres charges	36 448	222 579	(186 131)	522 660	397 148	125 512
<b>Total des frais de recherche et de développement, montant net</b>	<b>465 698</b>	740 603	(274 905)	<b>2 212 488</b>	2 317 973	(105 485)

Au cours du trimestre clos le 31 décembre 2023, la Société a engagé des frais de recherche et de développement de 0,5 million de dollars à l'égard de projets menés en interne, ce qui représente une diminution de 0,3 millions de dollars comparativement aux frais de 0,7 million de dollars engagés au T4 de 2022. La diminution au T4 de 2023 s'explique principalement par une baisse de 0,1 million de dollars des matières et équipements (0,3 million de dollars au T4 de 2022) et par une baisse de 0,2 million de dollars des autres charges, qui se sont établies à 0,04 million de dollars (0,2 million de dollars au T4 de 2022).

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, la Société a engagé des frais de recherche et de développement de 2,2 millions de dollars à l'égard de projets menés en interne, comparativement à 2,3 millions de dollars au cours de l'exercice précédent. Cette baisse découle principalement d'une diminution du volume d'activités de recherche et de développement, qui s'est traduite par une baisse du total des coûts inscrits au titre des matières et équipements et de la sous-traitance, qui est passé de 1,2 million de dollars à 0,6 million de dollars, contrebalancée par l'augmentation de la rémunération du personnel, qui s'est établie à 1,1 million de dollars, comparativement à

0,8 million de dollars pour l'exercice précédent, et par l'augmentation des autres charges, qui se sont chiffrées à 0,5 million de dollars, comparativement à 0,4 million de dollars pour l'exercice précédent.

En sus des projets de recherche et de développement financés en interne, la Société a également engagé des frais de recherche et de développement dans le cadre de l'exécution de projets financés par des clients. Ces charges sont admissibles aux crédits d'impôt à la recherche scientifique et au développement expérimental (« RS&DE »). Les crédits d'impôt à la RS&DE liés à des projets financés par des clients sont portés en réduction du coût des ventes et des services (voir la rubrique « Coût des ventes et des services » figurant au préalable).

**Charges financières nettes (produits financiers nets) (en dollars)**

	Trimestres clos les 31 déc.		Variation 2023 c. 2022	Exercices clos les 31 déc.		Variation 2023 c. 2022
	2023	2022		2023	2022	
Intérêts sur les emprunts à terme	6	160	(154)	597	3 198	(2 601)
Intérêts sur les obligations locatives	94 547	94 421	126	362 051	378 611	(16 560)
Intérêts sur les débetures convertibles	74 067	—	74 067	134 667	—	134 667
Intérêts sur l'emprunt convertible	1 146	—	1 146	1 146	—	1 146
Accroissement des intérêts sur le solde à payer dans le cadre du regroupement d'entreprises et réévaluation du solde à payer dans le cadre du regroupement d'entreprises	37 480	3 040	34 440	(2 081 265)	173 350	(2 254 615)
Accroissement des intérêts sur les emprunts à terme	8 594	8 032	562	34 009	28 229	5 780
Accroissement des intérêts sur les débetures convertibles	86 234	—	86 234	151 452	—	151 452
Accroissement des intérêts sur l'emprunt convertible	5 237	—	5 237	5 236	—	5 236
Pénalités et autres charges d'intérêts	27 806	(38 340)	66 146	215 664	85 644	130 020
Accroissement des intérêts sur les redevances à recevoir	(24 721)	(40 278)	15 557	(145 159)	(118 290)	(26 869)
<b>Charges financières nettes (produits financiers nets)</b>	<b>310 396</b>	<b>27 035</b>	<b>283 361</b>	<b>(1 321 602)</b>	<b>550 742</b>	<b>(1 872 344)</b>

Les charges financières du T4 de 2023 représentent une charge de 0,3 million de dollars, soit une augmentation d'environ 0,3 million de dollars d'un exercice à l'autre. L'augmentation des charges financières au T4 de 2023 est principalement attribuable aux intérêts et à la désactualisation liés aux débetures convertibles, à l'emprunt convertible et à la hausse des pénalités et autres charges d'intérêts.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les charges financières représentent un produit de 1,3 million de dollars, comparativement à une charge de 0,6 million de dollars pour l'exercice 2022, soit une variation favorable de 1,9 million de dollars d'un exercice à l'autre. La diminution des charges financières s'explique essentiellement par la réévaluation du solde à payer dans le cadre du regroupement d'entreprises attribuable aux négociations entre la filiale italienne de la Société et un client, qui ont tous deux convenu de l'acceptation finale d'un contrat avant l'achèvement final, de sorte que la Société a déterminé qu'une étape importante liée au regroupement d'entreprises ne serait pas atteinte. En conséquence, le contrat n'a pas atteint l'étape convenue en ce qui concerne le solde à payer dans le cadre du regroupement d'entreprises, et des reprises de passif ont donc été comptabilisées, lesquelles ont été contrebalancées par l'augmentation des intérêts et de la désactualisation liés aux débetures convertibles et à l'emprunt convertible. Les charges financières de l'exercice 2023 ont également augmenté en raison des débetures convertibles, de l'emprunt convertible et de la hausse des pénalités et autres charges d'intérêts.

**Placements stratégiques (en dollars)**

	Trimestres clos les 31 déc.		Variation 2023 c. 2022	Exercices clos les 31 déc.		Variation 2023 c. 2022
	2023	2022		2023	2022	
Variation de la juste valeur des placements stratégiques	(531 101)	(237 194)	(293 907)	(312 215)	(8 340 781)	8 028 566

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, l'ajustement de la juste valeur de marché des placements stratégiques s'est traduit par une perte de 0,5 million de dollars, comparativement à une perte de 0,2 million de dollars pour le T4 de 2022, soit une variation de 0,3 million de dollars.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, l'ajustement de la juste valeur de marché des placements stratégiques s'est traduit par une perte de 0,3 million de dollars, comparativement à une perte de 8,3 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, soit une variation favorable de 8,0 millions de dollars. Cette diminution de la perte pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'explique par la variation de la valeur de marché des actions ordinaires de HPQ Silicon Inc. détenues par la Société.

### Résultat global (en dollars)

	Trimestres clos les 31 déc.		Variation	Exercices clos les 31 déc.		Variation
	2023	2022	2023 c. 2022	2023	2022	2023 c. 2022
Résultat global	<u>(9 788 535)</u>	<u>(10 818 755)</u>	<u>(1 030 220)</u>	<u>(28 515 855)</u>	<u>(32 170 069)</u>	<u>(3 654 214)</u>

Pour le T4 de 2023, le résultat global correspond à une perte de 9,8 millions de dollars, ce qui représente une variation de 1,0 million de dollars par rapport à la perte de 10,8 millions de dollars inscrite au T4 de 2022, et découle principalement des facteurs susmentionnés, qui se résument comme suit :

- une diminution de 0,3 million de dollars des produits tirés des produits et services survenue au T4 de 2023, mais une augmentation de 23 % de la marge brute, qui s'est établie à 0,7 million de dollars, comparativement à 0,5 million de dollars au T4 de 2022;
- une baisse de 1,0 million de dollars des frais de vente, frais généraux et frais administratifs survenue au T4 de 2023, en raison essentiellement de la diminution de 4,2 millions de dollars de la correction pour perte de crédit, de la diminution des honoraires de professionnels et de la baisse des frais de bureau et frais généraux, en partie contrebalancées par l'augmentation des frais liés aux déplacements, des autres charges, de l'écart de change sur les matières premières, des pertes de valeur et des modifications des hypothèses relatives aux flux de trésorerie liés aux redevances à recevoir;
- une diminution des charges au titre des paiements fondés sur des actions de 0,6 million de dollars;
- une diminution de 0,3 million de dollars des frais de recherche et de développement attribuable principalement à une baisse des coûts de sous-traitance, des coûts des matières et équipements et des autres charges, contrebalancée par une hausse de la rémunération du personnel;
- une augmentation de 0,3 million de dollars des charges financières du T4 de 2023 attribuable principalement aux intérêts et à la désactualisation liés aux débetures convertibles, à l'emprunt convertible, au solde à payer dans le cadre du regroupement d'entreprises et aux redevances à recevoir;
- une variation de 0,3 million de dollars de la juste valeur de marché des placements stratégiques.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le résultat global correspond à une perte de 28,5 millions de dollars, ce qui représente une variation de 3,7 millions de dollars par rapport à la perte de 32,2 millions de dollars inscrite pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, et découle principalement des facteurs susmentionnés, qui se résument comme suit :

- une diminution de 6,7 millions de dollars des produits tirés des produits et services, et une marge brute annuelle de 28 %, qui s'est établie à 3,4 millions de dollars, en comparaison d'une marge brute annuelle de 43 % et de 8,1 millions de dollars en 2022;
- une hausse de 1,9 million de dollars des frais de vente, frais généraux et frais administratifs découlant essentiellement de l'augmentation de la rémunération du personnel, des frais liés aux déplacements, de l'amortissement des immobilisations corporelles, de l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation, de l'écart de change sur les matières premières et du total des pertes de crédit, des pertes de valeur et des variations des flux de trésorerie liés aux redevances à recevoir de 3,8 millions de dollars, contrebalancée



par la diminution des honoraires de professionnels, des frais de bureau et des frais généraux, des subventions publiques et des autres charges;

- une diminution des charges au titre des paiements fondés sur des actions de 2,4 millions de dollars;
- une diminution de 0,1 million de dollars des frais de recherche et de développement attribuable principalement à une baisse des coûts de sous-traitance et des coûts des matières et équipements, ainsi qu'à une hausse de la rémunération du personnel, des crédits d'impôt à l'investissement et des autres charges;
- une diminution de 1,9 million de dollars des charges financières nettes (produits financiers nets) attribuable essentiellement à la réévaluation du solde à payer dans le cadre du regroupement d'entreprises;
- une variation favorable de 8,0 millions de dollars de la juste valeur de marché des placements stratégiques.

**Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS (BAIIA et BAIIA modifié)** (en dollars)

	Trimestres clos les 31 déc.		Variation 2023 c. 2022	Exercices clos les 31 déc.		Variation 2023 c. 2022
	2023	2022		2023	2022	
Résultat global	<b>(9 788 535)</b>	(10 818 755)	(1 030 220)	<b>(28 515 855)</b>	(32 170 069)	(3 654 214)
Amortissement des immobilisations corporelles	<b>138 815</b>	157 011	(18 196)	<b>615 685</b>	603 894	11 791
Amortissements des actifs au titre de droits d'utilisation	<b>182 252</b>	156 362	25 890	<b>685 855</b>	635 828	50 027
Amortissement des immobilisations incorporelles	<b>221 752</b>	218 760	2 992	<b>902 592</b>	878 030	24 562
Charges financières nettes (produits financiers nets)	<b>310 396</b>	183 694	126 702	<b>(1 321 602)</b>	550 742	(1 872 344)
Impôt sur le résultat	<b>(221 747)</b>	—	(221 747)	<b>(221 747)</b>	75 984	(297 731)
<b>BAIIA<sup>1</sup></b>	<b><u>(9 157 067)</u></b>	<b><u>(10 102 928)</u></b>	<b><u>(945 861)</u></b>	<b><u>(27 855 071)</u></b>	<b><u>(29 425 591)</u></b>	<b><u>(1 570 520)</u></b>
Autres éléments hors trésorerie :						
Charges au titre des paiements fondés sur des actions	<b>730 039</b>	1 316 221	(586 182)	<b>3 113 040</b>	5 538 463	(2 425 423)
Variation de la juste valeur des placements	<b>531 101</b>	237 194	(293 907)	<b>312 216</b>	8 340 781	8 028 565
<b>BAIIA modifié<sup>1</sup></b>	<b><u>(7 895 927)</u></b>	<b><u>(8 549 513)</u></b>	<b><u>(653 586)</u></b>	<b><u>(24 429 815)</u></b>	<b><u>(15 546 347)</u></b>	<b><u>8 883 468</u></b>

<sup>1</sup> Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

La perte au titre du BAIIA s'est établie à 9,2 millions de dollars au T4 de 2023, en comparaison de 10,1 millions de dollars au T4 de 2022, ce qui représente une variation de 0,9 million de dollars d'un exercice à l'autre. La variation du BAIIA au cours du trimestre clos le 31 décembre 2023 comparativement au trimestre clos le 31 décembre 2022 découle principalement de la diminution de 0,9 million de dollars du résultat global et de la légère baisse de l'amortissement des immobilisations corporelles, ainsi que d'une hausse de l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation, de l'amortissement des immobilisations incorporelles et des charges financières nettes de 0,1 million de dollars.

La perte au titre du BAIIA modifié du T4 de 2023 s'est établie à 7,9 millions de dollars, en comparaison de 8,5 millions de dollars au T4 de 2022, ce qui représente une baisse de la perte de 0,65 million de dollars. La baisse de la perte au titre du BAIIA modifié au T4 de 2023 est attribuable à la diminution susmentionnée de 0,9 million de dollars du BAIIA, à une diminution de 0,6 million de dollars des charges au titre des paiements fondés sur des actions, ainsi qu'à la fluctuation de la variation de la juste valeur des placements de 0,3 million de dollars, établie selon la juste valeur des placements en question.

La perte au titre du BAIIA de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'est établie à 27,9 millions de dollars, en comparaison de 29,4 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, ce qui représente une variation de 1,6 million de dollars d'un exercice à l'autre. La variation du BAIIA au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 comparativement à l'exercice clos le 31 décembre 2022 découle principalement de la diminution de

3,7 millions de dollars du résultat global, d'une hausse de l'amortissement des immobilisations corporelles, de l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation et de l'amortissement des immobilisations incorporelles, ainsi que d'une diminution des charges financières nettes (produits financiers nets) de 1,9 million de dollars et d'une baisse de 0,3 million de dollars de l'impôt sur le résultat.

La perte au titre du BAIIA modifié de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'est établie à 24,4 millions de dollars, en comparaison de 15,5 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, ce qui représente une hausse de la perte de 8,9 millions de dollars. La hausse de la perte au titre du BAIIA modifié est attribuable à la diminution susmentionnée de 1,6 million de dollars du BAIIA et à une diminution de 2,4 millions de dollars des charges au titre des paiements fondés sur des actions, ainsi qu'à une augmentation de la variation de la juste valeur des placements de 8,0 millions de dollars, établie selon la juste valeur des placements en question.

## SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS (en dollars)

	2023				2022			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Produits	3 028 255	3 685 725	3 039 479	2 591 622	3 301 777	5 657 783	5 847 180	4 206 762
Marge brute	703 655	1 099 392	1 927 664	526 573	479 715	4 113 176	2 499 273	1 051 723
Marge brute	23,0	30,0	63,0	20,3	14,5	72,7	42,7	25,0
Résultat global	(9 768 239)	(6 256 292)	(6 333 708)	(6 157 620)	(10 818 755)	(4 053 706)	(13 039 531)	(4 069 119)
Résultat par action								
De base	(0,06)	(0,03)	(0,04)	(0,03)	(0,06)	(0,02)	(0,08)	(0,02)
Dilué	(0,06)	(0,03)	(0,04)	(0,03)	(0,06)	(0,02)	(0,08)	(0,02)

La majorité des produits de PyroGenèse sont comptabilisés sur la durée du contrat et dépendent du moment du lancement et de l'exécution du projet, notamment de la conception, de la fabrication et des tests.

## SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Au 31 décembre 2023, la Société disposait d'une trésorerie de 1,8 million de dollars, qui était incluse dans le fonds de roulement déficitaire net de 7,0 millions de dollars. Certains éléments du fonds de roulement, comme l'excédent des montants facturés par rapport aux coûts et profits au titre des contrats inachevés, ne représentent pas des sorties directes de trésorerie. La Société s'attend à ce que sa situation de trésorerie, le produit disponible tiré du placement stratégique et l'accès aux marchés financiers lui permettent de financer ses activités dans un avenir prévisible.

Le solde des emprunts à terme de la Société se chiffrait à 404 079 \$ au 31 décembre 2023, soit une légère variation depuis le 31 décembre 2022. L'augmentation observée du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2023 est principalement attribuable à la charge de désactualisation de l'emprunt auprès de l'Agence de développement économique du Canada, lequel ne porte pas intérêt, et aucun intérêt ne sera exigible avant que le solde soit payé sur la période de 60 mois se terminant en mars 2029. En juillet 2023, la Société a conclu un placement privé par l'entremise d'un courtier pour un montant de 3 030 000 \$, à un taux d'intérêt de 10 %. Le 20 décembre 2023, la Société a conclu un placement privé sans intermédiaire visant un emprunt convertible pour un produit brut de 1 250 000 \$, à un taux d'intérêt de 3 %. La charge d'intérêts moyenne sur les autres emprunts à terme et les débetures convertibles est d'environ 10 %. La Société ne prévoit pas modifier la structure des emprunts à terme, des débetures convertibles et de l'emprunt convertible au cours du prochain exercice. Elle a conservé une facilité de crédit, qui porte intérêt à un taux variable préférentiel majoré de 1 %, soit 8,20 % au 31 décembre 2023. Elle continuera de rembourser la facilité de crédit existante en 2024.

	<u>Valeur comptable</u>	<u>Montant contractuel total</u>	<u>Moins de 1 an</u>	<u>De 2 à 3 ans</u>	<u>De 4 à 5 ans</u>	<u>Plus de 5 ans</u>
Dettes bancaires	181 267	181 267	181 267	—	—	—
Créditeurs et charges à payer <sup>1</sup>	8 006 660	8 006 660	8 006 660	—	—	—
Emprunts à terme	404 079	450 000	67 500	180 000	180 000	22 500
Solde à payer dans le cadre du regroupement d'entreprises	1 726 510	1 860 020	1 860 020	—	—	—
Obligations locatives	5 106 892	6 032 233	713 194	3 197 718	458 664	1 662 657
Débitures convertibles et emprunt convertible	3 507 920	4 757 748	1 409 929	3 347 819	—	—
	<u><b>18 933 328</b></u>	<u><b>21 287 928</b></u>	<u><b>12 238 570</b></u>	<u><b>6 725 537</b></u>	<u><b>638 664</b></u>	<u><b>1 685 157</b></u>

<sup>1</sup> Les créanciers et charges à payer excluent les montants qui ne sont pas des passifs financiers.

## SOMMAIRE DES FLUX DE TRÉSORERIE (en dollars)

	<u>Trimestres clos les 31 déc. 2023</u>	<u>2022</u>	<u>Exercices clos les 31 déc. 2023</u>	<u>2022</u>
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'exploitation	<u><b>(1 320 634)</b></u>	<u>(1 226 224)</u>	<u><b>(12 045 503)</b></u>	<u>(11 128 885)</u>
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'investissement	<u><b>1 479 439</b></u>	<u>(111 458)</u>	<u><b>3 054 212</b></u>	<u>(368 180)</u>
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités de financement	<u><b>782 258</b></u>	<u>2 346 316</u>	<u><b>7 374 452</b></u>	<u>2 641 007</u>
Effet des variations des cours de change sur la trésorerie libellée en monnaies étrangères	<u><b>(12 045)</b></u>	<u>72 154</u>	<u><b>(26 194)</b></u>	<u>99 194</u>
Augmentation (diminution) de la trésorerie	<u><b>929 018</b></u>	<u>1 080 788</u>	<u><b>(1 643 033)</b></u>	<u>(8 756 864)</u>
Trésorerie à la clôture de la période	<u><b>1 802 616</b></u>	<u>3 445 649</u>	<u><b>1 802 616</b></u>	<u>3 445 649</u>

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, les sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation se sont chiffrées à 1,2 million de dollars, en comparaison de sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation de 1,2 million de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Pour le T4 de 2023, les sorties de trésorerie sont constituées d'une perte nette de 9,8 millions de dollars (perte nette de 10,8 millions de dollars au T4 de 2022) majorée d'ajustements au titre des activités d'exploitation de 0,3 million de dollars (15,9 millions de dollars au T4 de 2022), y compris une variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement de 2,7 millions de dollars (variation nette de 7,8 millions de dollars au T4 de 2022). La variation est attribuable à la perte nette et à l'augmentation des acomptes reçus de clients et comptabilisés dans l'excédent des montants facturés par rapport aux coûts et profits au titre des contrats inachevés.

Les activités d'investissement ont donné lieu à des entrées de trésorerie nettes de 1,5 million de dollars au T4 de 2023, comparativement à des sorties de trésorerie nettes de 0,1 million de dollars au T4 de 2022. Ces entrées découlent d'une hausse du produit reçu de la cession de placements stratégiques et de la diminution des entrées d'immobilisations corporelles, contrebalancées par une légère augmentation des entrées d'immobilisations incorporelles.

Au T4 de 2023, les activités de financement se sont traduites par des entrées de trésorerie nettes de 0,7 million de dollars, contre des entrées de trésorerie nettes de 2,3 millions de dollars pour le T4 de 2022. Les entrées de trésorerie nettes du T4 de 2023 découlent principalement du produit de l'émission de l'emprunt convertible. La variation favorable des entrées de trésorerie liées aux activités de financement s'explique également par une diminution des remboursements des facilités de crédit, des intérêts et des obligations locatives, contrebalancée par le produit reçu au T4 de 2022 en lien avec l'exercice d'options sur actions, ce qui ne s'est pas reproduit au T4 de 2023.

Par conséquent, la situation de trésorerie nette de la Société a augmenté de 0,9 million de dollars au cours du trimestre clos le 31 décembre 2023, tandis qu'elle avait affiché une augmentation de 1,1 million de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation se sont chiffrées à 12 millions de dollars, en comparaison de 11,1 millions de dollars pour l'exercice précédent. Les sorties de trésorerie sont constituées d'une perte nette de 28,5 millions de dollars (perte nette de 32,2 millions de dollars en 2022) majorée d'ajustements au titre des activités d'exploitation de 7,0 millions de dollars (16,6 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2022), y compris une variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement de 9,8 millions de dollars (variation nette de 4,4 millions de dollars en 2022). La variation est attribuable à la diminution de la perte nette et à l'incidence significative du recouvrement des créances et des acomptes des clients reçus et comptabilisés dans l'excédent des montants facturés par rapport aux coûts et profits au titre des contrats inachevés.

Les activités d'investissement ont donné lieu à des entrées de trésorerie nettes de 3,1 millions de dollars, contre des sorties de trésorerie nettes de 0,4 million de dollars, ce qui s'explique essentiellement par la diminution des acquisitions de placements stratégiques et par la baisse des entrées d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les activités de financement se sont traduites par des entrées de trésorerie nettes de 7,4 millions de dollars, contre des entrées de trésorerie nettes de 2,6 millions de dollars en 2022. La Société a émis des actions ordinaires dans le cadre d'un placement privé et d'une émission d'unités de débentures convertibles et d'un emprunt convertible pour un produit en trésorerie net de 9,1 millions de dollars. De plus, la Société a remboursé des emprunts et des obligations locatives totalisant 0,5 million de dollars ainsi qu'une tranche de 0,1 million de dollars du solde à payer dans le cadre du regroupement d'entreprises, et elle a remboursé des facilités de crédit pour un montant de 0,8 million de dollars au cours de l'exercice.

La situation nette de trésorerie de la Société a diminué de 1,6 million de dollars au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, alors qu'elle avait diminué de 8,8 millions de dollars au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

## **UTILISATION DU PRODUIT DES FINANCEMENTS**

<i><b>Description de l'utilisation prévue des fonds provenant des financements réalisés au cours des 12 derniers mois</b></i>	<i><b>Emploi proposé du produit des financements réalisés au cours des 12 derniers mois</b></i>	<i><b>Fonds utilisés à ce jour</b></i>
19 octobre 2022 : placement privé ayant rapporté un produit brut total de 1 318 980 \$	Le produit devait servir à financer le fonds de roulement et les frais généraux de la Société et a été utilisé à ces fins	1 318 980 \$
8 mars 2023 : placement privé ayant rapporté un produit brut total de 5 000 000 \$	Le produit devait servir à financer le fonds de roulement et les frais généraux de la Société et a été utilisé à ces fins	5 000 000 \$
21 juillet 2023 : placement privé d'unités de débentures convertibles ayant rapporté un produit brut total de 3 030 000 \$	Le produit devait servir à financer le fonds de roulement et les frais généraux de la Société et a été utilisé à ces fins	3 030 000 \$
20 décembre 2023 : placement privé d'un emprunt convertible ayant rapporté un produit brut total de 1 250 000 \$	Le produit devait servir à financer le fonds de roulement et les frais généraux de la Société et a été utilisé à ces fins	1 250 000 \$

## **RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL SOCIAL**

Le capital social autorisé de la Société est constitué d'un nombre illimité d'actions ordinaires. Au 1<sup>er</sup> avril 2024, PyroGenèse avait émis 178 880 395 actions ordinaires, 9 720 843 bons de souscription d'actions, 11 377 500 options sur actions et 9 452 500 options pouvant être exercées.

## **CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION**

Les états financiers consolidés ont été établis sur une base de continuité de l'exploitation, ce qui suppose que la Société sera en mesure de poursuivre son exploitation dans un avenir prévisible et de réaliser ses actifs et de régler ses passifs dans le cours normal de ses activités dans un avenir prévisible.

La Société est exposée à des risques et incertitudes qui concernent l'atteinte de la rentabilité, notamment la signature et la livraison fructueuses de contrats et l'obtention d'un financement suffisant.

Au cours des dernières années, la Société a enregistré des pertes d'exploitation et des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation négatifs qui ont donné lieu à un déficit cumulé de 121,9 millions de dollars au 31 décembre 2023 (93,4 millions de dollars au 31 décembre 2022). En outre, il y a eu des retards inattendus dans le recouvrement de certaines créances provenant de contrats conclus au cours d'un exercice antérieur, ce qui a entraîné une diminution des flux de trésorerie d'exploitation qui servent à financer les activités de la Société.

Au 31 décembre 2023, la Société disposait d'un fonds de roulement déficitaire de 7 007 719 \$ (1 650 709 \$ au 31 décembre 2022), dont 1 802 616 \$ sous la forme de trésorerie et équivalents de trésorerie (3 445 649 \$ au 31 décembre 2022). Le fonds de roulement est présenté déduction faite d'une provision pour pertes de crédit s'élevant à 9 278 135 \$ (5 023 283 \$ au 31 décembre 2022), comme il est décrit plus en détail aux notes 9 et 10. Le plan d'affaires de la Société est tributaire de l'exécution réussie des contrats ainsi que de l'encaissement des paiements au titre de certains contrats conclus au cours d'un exercice antérieur, lesquels devraient être effectués au cours de l'exercice 2023, et de l'atteinte de la rentabilité grâce à la signature et à l'exécution de contrats supplémentaires ou à la réduction de certaines dépenses d'exploitation. En l'absence de ces éléments, la Société est tributaire de l'obtention de fonds supplémentaires pour financer ses activités au cours des 12 prochains mois et par la suite. La Société a réussi à obtenir du financement par le passé et a eu recours à du financement externe pour financer ses activités, principalement au moyen de l'émission d'actions, de titres d'emprunt et de débetures convertibles. Elle a réalisé un placement privé en octobre 2022 pour un montant de 1 318 980 \$ ainsi qu'un placement privé en mars 2023 pour un produit net de 4 960 483 \$ (voir la note 21). En outre, en juillet 2023, la Société a réalisé un placement privé par l'entremise d'un courtier visant des unités de débetures convertibles pour un produit brut de 3 030 000 \$ (note 20) et, en décembre 2023, elle a réalisé un placement privé par l'entremise d'un courtier visant des unités de débetures convertibles pour un produit brut de 1 250 000 \$ (note 20). Bien que la Société ait réussi à obtenir du financement par le passé, l'obtention de fonds supplémentaires dépend de plusieurs facteurs sur lesquels elle n'a aucun contrôle, c'est pourquoi rien ne garantit qu'elle pourra de nouveau obtenir du financement au cours des périodes à venir ou qu'elle pourra en obtenir selon des modalités et conditions qu'elle juge acceptables. Ces conditions indiquent l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation.

Les états financiers consolidés ont été préparés sur une base de continuité de l'exploitation et ils ne comprennent pas les ajustements des montants et du classement des actifs et des passifs qui pourraient s'imposer si la Société est incapable de mener à bien son plan et de poursuivre ses activités. Si l'hypothèse de la continuité d'exploitation n'était pas appropriée, des ajustements, qui pourraient être importants, devraient être apportés à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux charges comptabilisées ainsi qu'au classement des postes à l'état consolidé de la situation financière.

## **TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES**

Au cours des exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022, la Société a conclu les transactions suivantes avec des parties liées :

En 2023, des loyers et des taxes foncières totalisant 352 721 \$ (277 389 \$ en 2022) au titre de la location d'un immeuble ont été facturés par une fiducie dont le bénéficiaire est l'actionnaire détenant le contrôle et chef de la

direction de la Société. Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, le contrat de location de cet immeuble a été modifié pour prolonger la durée du contrat de location jusqu'en décembre 2026. Le bailleur a également remboursé un montant de 1 070 264 \$ représentant le solde, à la date de la modification, du paiement anticipé initial de 1 178 530 \$ effectué en 2020. À la date de la modification, l'obligation locative a été remesurée en utilisant un taux d'actualisation de 4 %. Par conséquent, l'obligation locative a été augmentée d'un montant de 1 070 264 \$ et les actifs au titre de droits d'utilisation ont été diminués d'un montant de 108 267 \$. En juin 2023, les modalités et conditions du contrat de location conclue entre la Société et la fiducie ont été modifiées afin d'ajuster le loyer de base et la durée du contrat de location. Par conséquent, l'actif au titre du droit d'utilisation a été augmenté d'un montant de 67 745 \$, l'obligation locative a été augmentée d'un montant de 48 023 \$ et une diminution des charges d'un montant de 19 722 \$ a été comptabilisée à l'état du résultat global. En novembre 2023, l'immeuble détenu par la fiducie a été vendu à une tierce partie.

Au 31 décembre 2023, les actifs au titre de droits d'utilisation et les obligations locatives se chiffraient respectivement à 606 656 \$ et à 668 475 \$ (680 980 \$ et 799 090 \$ en 2022).

Un solde à payer à l'actionnaire détenant le contrôle et chef de la direction de la Société totalisant 676 778 \$ (254 097 \$ en 2022) était inclus dans les créiteurs et charges à payer.

En octobre 2022, un membre de la famille proche du président et chef de la direction a participé à un placement privé sans intermédiaire pour un produit brut de 369 980 \$. Certains membres de la direction et un administrateur de la Société ont également pris part à ce placement pour un montant total de 42 250 \$.

En mars 2023, le président et chef de la direction et un membre de sa famille proche ont participé à un placement privé sans intermédiaire pour un produit brut respectif de 2 500 000 \$ et de 99 650 \$. Un administrateur de la Société a également pris part à ce placement pour un montant total de 20 000 \$.

En juillet et en décembre 2023, le président et chef de la direction a participé à un placement privé par l'entremise d'un courtier visant 2 000 unités de débentures non garanties pour un produit brut de 2 000 000 \$ et à un placement privé sans intermédiaire visant un emprunt convertible d'un montant de 1 250 000 \$.

Conformément à IAS 24 *Information relative aux parties liées*, le personnel dirigeant clé comprend les membres du conseil d'administration et certains dirigeants de la Société. La rémunération totale du personnel dirigeant clé s'établit comme suit :

	Trimestres clos les 31 déc.		Variation 2023 c. 2022	Exercices clos les 31 déc.		Variation 2023 c. 2022
	2023	2022		2023	2022	
Salaires – personnel dirigeant clé	216 937	359 932	(142 995)	1 236 804	1 204 306	32 498
Cotisations au régime de retraite	3 926	6 838	(2 912)	22 859	22 479	380
Jetons de présence – conseil d'administration	41 700	23 200	18 500	182 252	157 900	24 352
Rémunération fondée sur des actions - dirigeants	224 121	245 915	(21 794)	1 234 783	2 017 348	(782 565)
Rémunération fondée sur des actions – conseil d'administration	397 042	313 757	83 285	1 305 746	2 293 167	(987 421)
Autres avantages – personnel dirigeant clé	12 474	222 686	(210 212)	169 609	244 621	(75 012)
<b>Total de la rémunération</b>	<b>896 200</b>	<b>1 172 328</b>	<b>(276 128)</b>	<b>4 152 053</b>	<b>5 939 821</b>	<b>(1 787 768)</b>

## **FAITS SAILLANTS SUR LA SOCIÉTÉ**

Le 10 janvier 2023, PyroGenèse a annoncé avoir signé un contrat de 6,0 millions de dollars avec une entreprise spécialisée dans les matériaux de pointe pour fournir le système de destruction des déchets terrestres SPARC<sup>MC</sup>.

Le 12 janvier 2023, PyroGenèse a annoncé avoir signé un contrat de « transition énergétique » avec une grande multinationale européenne du secteur de l'énergie et de la chimie.

Le 17 janvier 2023, PyroGenèse a annoncé la signature d'un contrat visant la réduction des émissions avec un recycleur nord-américain de batteries au lithium-ion.

Le 24 janvier 2023, PyroGenèse a annoncé l'approbation de l'installation NexGen<sup>MC</sup> par un client mondial de l'aérospatiale pour la production de poudres métalliques pour l'impression 3D.

Le 24 janvier 2023, PyroGenèse a confirmé la réception des paiements d'étape du client B.

Le 8 mars 2023, PyroGenèse a annoncé qu'elle avait complété un placement privé sans intermédiaire qui comprend l'émission et la vente de 5 000 000 d'unités de la Société à un prix de 1,00 \$ l'unité, pour un produit brut de 5,0 millions de dollars. Chaque unité était composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription accordant à son détenteur le droit d'acheter une action ordinaire à un prix de 1,25 \$ jusqu'au 7 mars 2025.

Le 21 mars 2023, PyroGenèse a reçu un bon de commande de 0,7 million de dollars pour trois torches à plasma.

Le 3 mai 2023, PyroGenèse a annoncé que sa filiale, Pyro Green-Gas Inc, avait terminé avec succès l'essai à froid intégré dans le cadre d'un projet de 9,3 millions de dollars annoncé précédemment avec un client clé, qui est l'un des principaux producteurs d'acier diversifiés au monde.

Le 18 mai 2023, PyroGenèse a annoncé la réception d'un paiement de 2,0 millions de dollars dans le cadre du contrat d'achat de systèmes DROSRITE<sup>TM</sup> existant.

Le 30 mai 2023, PyroGenesis a signé un important contrat pour la première commande commerciale à la tonne de poudre métallique de titane pour l'impression 3D.

Le 1<sup>er</sup> juin 2023, PyroGenèse a annoncé que HPQ Silicon avait réalisé une importante avancée dans le processus de production de silicium grâce au réacteur de réduction du quartz PUREVAP<sup>MC</sup> de PyroGenèse.

Le 22 juin 2023, PyroGenèse a signé deux contrats avec Aluminerie Alouette pour un montant de 2,7 millions de dollars.

Le 21 juillet 2023, PyroGenèse a annoncé la clôture d'un placement privé d'unités de débentures convertibles par l'entremise d'un courtier, auquel a participé le chef de la direction.

Le 1<sup>er</sup> août 2023, PyroGenèse a signé un contrat de 4,1 millions de dollars portant sur un système de torches à plasma de 4,5 MW avec un client du secteur de l'aéronautique et de la défense.

Le 22 août 2023, PyroGenèse a confirmé la réception d'un acompte de 826 000 \$ pour un système de torches à plasma de haute puissance de 4,5 MW.

Le 24 août 2023, PyroGenèse a confirmé la réception d'un paiement d'étape de 445 200 \$ pour le système de destruction des déchets terrestres SPARC<sup>MC</sup>.

Le 12 septembre 2023, PyroGenèse a signé un contrat de 2,25 millions de dollars pour une torche à plasma destinée à l'élimination des PFAS.

Le 19 septembre 2023, PyroGenèse a signé une commande initiale avec une entreprise aérospatiale mondiale pour de la poudre métallique de titane « grossièrement découpée » servant à l'impression 3D.

Le 11 octobre 2023, PyroGenèse a annoncé la « coulée » réussie de silicium validant toutes les étapes critiques réalisées avec le réacteur de réduction de quartz (RRQ) Purevap.

Le 24 octobre 2023, PyroGenèse a annoncé un contrat initial de 360 000 \$ pour un système PACWADS à base de plasma permettant la destruction des déchets de guerre chimique.

Le 9 novembre 2023, PyroGenèse a annoncé avoir réussi à faire valider par une tierce partie la silice pyrogénée produite en laboratoire.

Le 16 novembre 2023, PyroGenèse a annoncé le début de la négociation de ses actions sur l'OTCQX Best Market aux États-Unis.

Le 20 novembre 2023, PyroGenèse a annoncé la réception d'un deuxième paiement d'étape de 520 000 \$ dans le cadre du contrat pour une torche à plasma destinée à l'élimination des PFAS.

Le 18 décembre 2023, PyroGenèse a obtenu un nouveau brevet américain pour sa technologie innovante de production de poudre métallique d'atomisation au plasma NexGen<sup>MC</sup> utilisée dans le cadre de la fabrication additive et de l'impression 3D.

Le 20 décembre 2023, PyroGenèse a annoncé la clôture d'un placement privé de 1,25 million de dollars.

## **ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES, NOUVELLES ET FUTURES MÉTHODES COMPTABLES ET INSTRUMENTS FINANCIERS**

Il y a lieu de se reporter aux notes 4, 5 et 27 des états financiers consolidés de 2023 pour obtenir une analyse des principales méthodes comptables et des principaux jugements, estimations et hypothèses comptables ainsi que des instruments financiers.

## **CONTRÔLES ET PROCÉDURES**

Les actions de la Société sont cotées à la Bourse de Toronto (la « TSX ») depuis novembre 2020 et étaient cotées au NASDAQ de mars 2021 à novembre 2023. Avant novembre 2020, les actions de la Société étaient négociées à la Bourse de croissance TSX (« TSXV »), et la Société satisfaisait à toutes les exigences de la TSXV. La Société était consciente que le fait d'être inscrite à la cote de la TSX et du NASDAQ nécessiterait des contrôles de communication de l'information plus stricts, et elle a commencé leur mise en œuvre avant l'inscription à la cote du NASDAQ.

En raison du passage à la TSX et au NASDAQ, la Société est devenue assujettie à des exigences supplémentaires en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables relativement à l'établissement et au maintien des contrôles et procédures de communication de l'information (les « CPCI ») et du contrôle interne à l'égard de l'information financière (le « CIIF ») au sens du Règlement 52-109 et, lorsque ses actions étaient cotées au NASDAQ, des règles applicables de la Securities and Exchange Commission des États-Unis. Ces exigences comprennent également l'évaluation des CPCI et du CIIF, qui n'était pas obligatoire lorsque la Société était inscrite à la TSXV. Par conséquent, la Société continue de prendre plusieurs mesures devant lui permettre d'améliorer ses CPCI et son CIIF, conformément aux seuils prescrits par les autorités de réglementation. La Société travaille actuellement



à la mise en œuvre des mesures destinées à améliorer son environnement de CIIF et à remédier aux déficiences du contrôle qui ont conduit aux faiblesses significatives mentionnées ci-après.

Conformément aux obligations du *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs* (le « Règlement 52-109 ») adoptées par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières, la Société a déposé des attestations signées par le chef de la direction et le chef des finances pour notamment faire rapport sur i) leur responsabilité pour établir et maintenir des CPCI et un CIIF pour la Société; ii) la conception des CPCI et la conception du CIIF; et l'efficacité des CPCI et du CIIF.

### **Contrôles et procédures de communication de l'information**

La Société, sous la supervision du chef de la direction et du chef des finances, a conçu des CPCI (au sens du Règlement 52-109) afin de fournir une assurance raisonnable que :

- l'information significative concernant la Société est portée à la connaissance du chef de la direction et du chef des finances;
- l'information qui doit être fournie par la Société dans ses rapports, conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables, est enregistrée, traitée, résumée et communiquée dans les délais prescrits par ces lois.

Au 31 décembre 2023, une évaluation de la conception et de l'efficacité du fonctionnement des CPCI de la Société a été effectuée sous la supervision du chef de la direction et du chef des finances. Sur la base de cette évaluation, le chef de la direction et le chef des finances sont arrivés à la conclusion qu'en raison des faiblesses significatives de notre CIIF, comme il est décrit ci-après dans le Rapport annuel de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière, les CPCI de la Société n'étaient pas efficaces au 31 décembre 2023.

### **Rapport annuel de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière**

La Société, sous la supervision du chef de la direction et du chef des finances, est responsable de la conception du CIIF (au sens du Règlement 52-109) afin de fournir une assurance raisonnable à l'égard de la fiabilité de l'information financière et de l'établissement des états financiers consolidés à des fins de publication conformément aux IFRS publiées par l'IASB.

Au 31 décembre 2023, une évaluation de l'efficacité du CIIF de la Société a été effectuée sous la supervision du chef de la direction et du chef des finances. Sur la base de cette évaluation, le chef de la direction et le chef des finances ont conclu qu'il existait des faiblesses significatives, comme il est décrit ci-après, et que pour cette raison le CIIF de la Société n'était pas efficace au 31 décembre 2023. Le cadre de contrôle utilisé dans la conception du CIIF de la Société et pour en évaluer l'efficacité est fondé sur les critères énoncés par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (« COSO ») dans sa publication *Internal Control – Integrated Framework* (cadre de 2013). Une faiblesse significative est une déficience ou combinaison de déficiences du CIIF, de telle sorte qu'il y a une possibilité raisonnable qu'une anomalie significative dans les états financiers consolidés annuels ou intermédiaires de la Société ne puisse être prévenue ou détectée à temps.

Dans le cadre de l'évaluation du CIIF de la Société, les déficiences de contrôle qui ont été considérées comme des faiblesses significatives pour l'exercice considéré et pour l'exercice 2022, ainsi que les mesures correctives prises au cours de l'exercice 2021, sont présentées ci-après :

- **Environnement de contrôle** : La Société n'a pas maintenu un environnement de contrôle efficace et a identifié des faiblesses en matière de structure organisationnelle appropriée, ainsi que de pouvoirs et

responsabilités. La Société n'a pas disposé d'un nombre suffisant de ressources ayant reçu la formation et possédant les compétences et les connaissances requises, auxquelles étaient attribuées des responsabilités et des obligations pour la conception et les activités du CIIF, ainsi que pour la reddition de comptes des personnes pour leurs responsabilités en lien avec le contrôle interne.

En 2023, des améliorations notables liées à l'environnement de contrôle concernant la structure hiérarchique et les pouvoirs ont été apportées, et les responsabilités ont été améliorées grâce à la mise en œuvre de contrôles supplémentaires. La surveillance et la gouvernance à l'égard de la communication de l'information financière et des transactions entre parties liées, y compris la surveillance exercée par le conseil d'administration et le comité d'audit, n'ont pas indiqué de déficience de l'environnement de contrôle. La Société dispose de ressources en matière d'information financière en interne ou à sa disposition pour s'assurer qu'elle peut traiter des questions comptables complexes, de même que de contrôles de fin de période pour atténuer le risque d'inexactitudes dans l'information financière.

- **Activités de contrôle** : La Société n'a pas entièrement conçu et mis en œuvre des activités de contrôle efficaces et a identifié des faiblesses en matière de : (i) sélection et développement d'activités de contrôle qui contribuent à l'atténuation des risques à des niveaux acceptables; (ii) déploiement d'activités de contrôle grâce à des politiques qui établissent ce qui est attendu et à des procédures qui mettent ces politiques en action.

Au 31 décembre 2023, la Société peut confirmer que de nombreux contrôles internes ont été ajoutés, notamment des contrôles compensatoires pour atténuer ces risques et des niveaux supplémentaires d'examen et d'approbation afin de réduire le risque lié aux activités de contrôle et d'améliorer ainsi la qualité et la fiabilité de l'information financière.

- **Écritures de journal** : La Société n'a pas conçu et maintenu de manière performante une répartition appropriée des tâches et des contrôles pour la préparation efficace, l'examen et l'approbation des écritures de journal ainsi que pour leur documentation associée, via sa plateforme de planification des ressources de l'entreprise (PRE). Elle n'a pas disposé de procédures de révision requises pour l'enregistrement des écritures manuelles.

Au 31 décembre 2023, la Société a amélioré ses processus pour s'assurer que les écritures de journal sont suffisamment examinées et approuvées adéquatement, que les analyses justificatives sont approuvées et que des contrôles compensatoires existent pour garantir l'absence d'inexactitudes dans les informations financières.

- **Contrôle des feuilles de calculs complexes** : La Société n'a pas mis en place et maintenu des contrôles efficaces de certaines feuilles de calcul complexes, parmi lesquels la prise en compte de tous les risques identifiés liés à la saisie manuelle des données, à l'exhaustivité de la saisie de celles-ci et à l'exactitude des formules mathématiques, ce qui a eu une incidence sur les feuilles de calcul complexes utilisées dans l'historique des immobilisations corporelles, les prévisions de production et de produits, ainsi que dans le calcul de la juste valeur des placements.

Au 31 décembre 2023, la Société a considérablement amélioré la protection des feuilles de calcul et des données grâce à l'ajout de divers contrôles, à des protections par mot de passe, à la limitation de l'accès et à une meilleure séparation des tâches, dans le but de réduire les risques d'erreur.

- **Contrôles des accès des utilisateurs** : Pour l'ensemble de l'exercice 2023, la Société n'a pas maintenu de contrôles efficaces des accès des utilisateurs pour restreindre de manière adéquate ceux aux applications financières et aux données connexes en fonction des responsabilités professionnelles de chacun.

Tout au long de l'exercice 2023, la Société a continué de mettre en place des contrôles pour limiter l'accès aux applications financières et non financières, en fonction du profil de l'employé. Elle continue de mettre en œuvre les meilleures pratiques en matière d'environnement informatique et de contrôle des accès, y compris des modifications immédiates, la limitation de l'accès aux seuls utilisateurs concernés et des révisions périodiques systématiques des privilèges d'accès. Des contrôles d'accès automatisés sont en cours d'intégration dans le nouveau système ERP. La Société a choisi le logiciel et la phase de formation et d'intégration est bien avancée. Le déploiement est prévu vers le milieu de 2024.

Par conséquent, la Société n'a pas exercé d'activités de contrôle efficaces liées à la conception, à la mise en œuvre et à l'exploitation des activités de contrôle au niveau des procédés et de la revue de direction concernant les points suivants : processus de la commande au paiement (y compris les créances clients et les facturations en sus des coûts/les coûts en sus des facturations); processus de l'approvisionnement au paiement (y compris les charges d'exploitation, les charges payées d'avance, les créanciers et les charges à payer); processus du recrutement au paiement (y compris les charges de rémunération et les charges à payer); processus d'actifs à long terme; processus de transactions inhabituelles importantes; processus de transactions entre parties liées ainsi que d'autres processus de présentation de l'information financière pour l'exercice en entier.

Hormis ces faiblesses significatives, la direction a conclu que les états financiers consolidés de la Société au 31 décembre 2023 et pour l'exercice clos à cette date donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société, ainsi que de ses résultats d'exploitation, de la variation de ses capitaux propres et de ses flux de trésorerie conformément aux IFRS publiées par l'IASB. Aucun ajustement important n'a été apporté aux états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et il n'y a eu aucune modification des résultats financiers publiés précédemment. Toutefois, étant donné que les lacunes et les faiblesses significatives créent une possibilité raisonnable qu'une inexactitude importante dans nos états financiers consolidés ne soit pas prévenue ou détectée à temps, le chef de la direction et le chef des finances ont conclu que la conception et le fonctionnement du CIIF et des CPCI de la Société n'étaient pas efficaces au 31 décembre 2023.

### **Mesures correctives prises par la direction**

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et par la suite, tel qu'il est indiqué ci-dessus, la direction a entamé les mesures correctives décrites dans le rapport de gestion annuel de 2023 et les rapports de gestion trimestriels de 2023 et poursuit leur mise en œuvre. La direction a procédé à une évaluation initiale des risques en utilisant une approche descendante axée sur le risque pour les risques d'inexactitudes importantes dans les états financiers consolidés. De plus, des contrôles compensatoires sont appliqués aux aspects pour lesquels les risques d'inexactitudes importantes sont considérés comme modérés à élevés, ainsi que tout au long des différents cycles comptables. La Société fait appel et prévoit de continuer à faire appel à des ressources externes pour renforcer la documentation des processus d'affaires et aider la direction à s'autoévaluer et à tester les contrôles internes. La direction de la Société, sous la supervision du comité d'audit, prévoit faire progresser en 2024 la documentation, les essais et le perfectionnement des contrôles internes, en plus de la mise à niveau du système ERP, qui ajoutera intrinsèquement des contrôles automatisés supplémentaires. La Société améliorera ainsi la conception des activités de contrôle et renforcera les contrôles des processus liés notamment aux ventes, aux achats et aux salaires, et elle aura besoin de moins de contrôles compensatoires.

Bien que la Société ne puisse garantir que ces actions corrigeront ces faiblesses significatives des contrôles internes ou que d'autres faiblesses significatives dans notre CIIF ne seront pas identifiées à l'avenir, la direction

croit que les efforts précédents, une fois mis en œuvre, renforceront notre CIIF et nos CPCI et corrigeront efficacement les faiblesses significatives identifiées.

La direction prendra des mesures correctives supplémentaires si nécessaire, tout en continuant à évaluer et à travailler à l'amélioration de l'environnement du CIIF de la Société.

### **Changements dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière**

À l'exception des faiblesses significatives décrites ci-dessus, et du processus de remédiation dont il est question plus haut, il n'y a eu aucun changement dans le CIIF de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 qui a eu une incidence importante, ou qui est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante, sur le CIIF de la Société.

#### *Limites de l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information et du contrôle interne à l'égard de l'information financière*

La direction de la Société reconnaît que les CPCI et le CIIF, aussi bien conçus et appliqués soient-ils, ne sauraient fournir qu'une assurance raisonnable que leurs objectifs seront atteints. En raison de leurs limites inhérentes, les CPCI et le CIIF peuvent ne pas prévenir ou détecter toutes les erreurs ou inexactitudes à temps.

### **FACTEURS DE RISQUE**

La Société a identifié ci-après certains risques importants liés à ses activités et au secteur dans lequel elle les exerce. Les informations qui suivent ne sont qu'un résumé de certains facteurs de risque et sont données sous réserve des, et doivent être lues en parallèle avec les, renseignements détaillés qui figurent ailleurs dans le présent rapport de gestion. Ces incertitudes et risques ne sont pas les seuls auxquels fait face la Société. D'autres incertitudes et risques inconnus de la Société, ou que la Société considère actuellement comme négligeables, peuvent également nuire à ses activités. Si l'un de ces risques se matérialise par des circonstances ou événements réels, les actifs, les passifs, la situation financière, les résultats d'exploitation (y compris les résultats futurs), les activités et les perspectives commerciales de la Société sont susceptibles d'être touchés de manière significative et négative. Rien ne garantit que les mesures de gestion des risques prises permettront d'éviter des pertes futures dues aux incertitudes décrites ci-après ou à d'autres risques imprévus. Un investissement dans les actions ordinaires ou d'autres titres de la Société est hautement spéculatif et comporte un degré élevé de risque. Avant de prendre toute décision d'investissement, les investisseurs potentiels doivent examiner attentivement toutes les informations contenues dans le présent rapport, y compris, en particulier, les facteurs de risque décrits ci-après.

Certains facteurs pourraient avoir une incidence défavorable importante sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société. Les investisseurs actuels et éventuels devraient examiner attentivement les risques et les incertitudes ainsi que les autres informations présentés dans le présent rapport de gestion, les états financiers consolidés de 2023 et la notice annuelle, en particulier la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle, et d'autres documents que la Société a déposés ou pourrait déposer à l'avenir auprès des autorités en valeurs mobilières compétentes, sur le site Web de la Société à l'adresse [www.pyrogenesis.com](http://www.pyrogenesis.com).

Les risques et incertitudes décrits dans les présentes ne sont pas les seuls auxquels la Société peut être exposée. D'autres risques et incertitudes dont la Société n'a pas connaissance ou dont elle pense actuellement qu'ils sont négligeables peuvent également devenir des facteurs importants susceptibles d'avoir une incidence défavorable sur les activités de la Société. Si l'un de ces risques survenait réellement, cela pourrait avoir une incidence importante et défavorable sur les activités, la situation financière, les résultats d'exploitation ou les perspectives de la Société. Dans cette éventualité, le cours des actions ordinaires (ou la valeur de tout autre titre de la Société) pourrait diminuer et les porteurs de titre de la Société pourraient perdre une partie ou la totalité de leur investissement.

## ***Risques liés aux activités et au secteur de la Société***

### ***Bénéfice (perte) d'exploitation et flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation négatifs***

Avant le 31 décembre 2023, la Société a enregistré des pertes et des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation négatifs. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, la Société a comptabilisé une perte nette de 28,5 millions de dollars, des flux de trésorerie utilisés par les activités d'exploitation de 12 millions de dollars et un déficit cumulé de 121,9 millions de dollars au 31 décembre 2023. Dans la mesure où la Société enregistre des pertes nettes et des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation négatifs au cours des périodes futures, une partie de ses réserves de liquidités pourrait servir à financer ces flux de trésorerie négatifs. La Société peut également être tenue de réunir des fonds supplémentaires en émettant des titres de capitaux propres ou des titres d'emprunt. Rien ne garantit que la Société sera en mesure de générer des flux de trésorerie positifs liés à ses activités d'exploitation, que des capitaux supplémentaires ou d'autres types de financement pourront être obtenus en cas de besoin ou que ces financements comporteront des modalités avantageuses pour la Société.

La capacité de la Société à poursuivre ses activités dépend de sa capacité à accroître ses produits à l'avenir, à exercer des activités rentables, à développer et à commercialiser avec succès de nouveaux produits et à obtenir entre-temps le financement nécessaire pour satisfaire ses obligations et rembourser ses dettes lorsqu'elles sont exigibles. La Société a réussi à obtenir du financement par le passé, mais l'obtention de fonds supplémentaires dépend de plusieurs facteurs sur lesquels elle n'exerce aucun contrôle, c'est pourquoi rien ne garantit qu'elle pourra réussir à le faire de nouveau. La Société pourrait chercher à conclure des financements externes, principalement par l'émission de titres de capitaux propres et de titres d'emprunt, pour financer ses activités. Cependant, rien ne garantit que ces fonds seront disponibles, ou qu'ils le seront à des conditions acceptables pour la Société. Si la Société n'arrivait pas à obtenir un financement supplémentaire suffisant, elle pourrait devoir réduire ses activités d'exploitation et de développement, ce qui pourrait nuire à ses activités, à sa situation financière et à ses résultats d'exploitation.

### ***La situation financière et les résultats d'exploitation réels peuvent différer considérablement des attentes de la direction de la Société***

La situation financière et les résultats d'exploitation réels de la Société peuvent différer considérablement des attentes de la direction. Les plans d'exploitation de la Société ont subi certains changements et des retards dans leur exécution. Par conséquent, les produits, le résultat net et les flux de trésorerie de la Société peuvent différer de manière significative des produits, du résultat net et des flux de trésorerie prévus par la Société. Le processus d'estimation des produits, du résultat net et des flux de trésorerie de la Société nécessite l'exercice du jugement pour déterminer les hypothèses et les estimations appropriées. Ces estimations et hypothèses peuvent être révisées à mesure que des informations supplémentaires sont rendues disponibles et que des analyses supplémentaires sont effectuées. En outre, les hypothèses utilisées dans la planification peuvent se révéler inexactes, et d'autres facteurs peuvent avoir une incidence sur la situation financière ou les résultats d'exploitation de la Société.

### ***Risques liés aux produits***

L'atteinte, par PyroGenèse, de ses cibles en matière de produits pourrait être retardée, particulièrement en ce qui a trait aux projets de gazéification au plasma qui présentent un long cycle de vente. La concrétisation de produits pourrait être retardée ou subir l'incidence défavorable de problèmes subis par la Société ou ses clients, y compris :

- i) des problèmes de conception et/ou environnementaux imprévus;
- ii) l'incapacité d'obtenir du financement, des licences, des permis et/ou des approbations réglementaires, ou tout retard par rapport au moment prévu de leur obtention;

- iii) une interruption de l'approvisionnement et/ou des conflits de travail;
- iv) les fluctuations des cours de change et/ou le risque lié au recouvrement;
- v) la concurrence des autres fournisseurs et/ou d'autres solutions énergétiques nécessitant moins de capitaux.

Rien ne garantit que la performance de l'entreprise sera conforme aux attentes ou que le rendement des activités sera suffisant pour couvrir les dépenses nécessaires à son développement.

### ***Risque de concentration et risque de crédit***

Jusqu'à présent, un petit nombre de clients a compté pour la majeure partie des produits de PyroGenèse. Au fur et à mesure de l'expansion de ses activités, la Société prévoit que la répartition des produits se fera sur un plus grand nombre de clients différents. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les ventes de PyroGenèse à ses deux principaux clients ont représenté environ 44 % du total de ses produits. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les ventes à deux principaux clients avaient représenté environ 52 % du total des produits de PyroGenèse. La perte ou la réduction des commandes ou des commandes anticipées des principaux clients de PyroGenèse pourrait avoir une incidence négative importante sur ses activités, sa situation financière et ses résultats d'exploitation. En outre, si l'un des clients de PyroGenèse n'était pas en mesure de respecter ses engagements envers PyroGenèse, les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société pourraient être affectés défavorablement.

La Société et Drosrite International sont parties à l'accord exclusif de Drosrite International daté du 29 août 2019 (l'« accord exclusif de Drosrite International »), aux termes duquel Drosrite International avait reçu de la Société les droits requis pour remplir les obligations de Drosrite International en vertu d'un accord de 2019 qu'elle avait conclu avec Radian Oil & Gas Services Company, une société de services pétroliers et gaziers exerçant ses activités au Moyen-Orient (l'« accord de service pour le traitement de l'écume »). En raison de l'accord exclusif de Drosrite International et de l'accord de service pour le traitement de l'écume, la Société génère des produits importants à partir des paiements effectués à Drosrite International, en vertu de l'accord de service pour le traitement de l'écume. La Société ne percevra plus de produits en vertu de cet accord si celui-ci, qui implique une tierce partie dans une juridiction étrangère, est résilié, ce qui pourrait avoir des conséquences négatives importantes sur ses activités, sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une partie à un instrument financier entraîne une perte financière pour l'autre partie en ne s'acquittant pas d'une obligation. Le risque de crédit maximal auquel la Société était exposée au 31 décembre 2023 représente la valeur comptable de la trésorerie, des créances clients (à l'exception de la taxe de vente à recevoir), de l'excédent des coûts et profits par rapport aux montants facturés au titre des contrats inachevés, des acomptes et des redevances à recevoir.

La trésorerie est détenue auprès d'importantes institutions financières réputées.

La direction a mis en place une politique de crédit aux termes de laquelle chaque nouveau client fait l'objet d'une analyse de solvabilité individuelle avant que la Société ne lui propose des modalités de paiement et de livraison. La Société effectue un examen qui porte sur les notations provenant d'agences externes, quand elles sont disponibles, les états financiers, les informations des agences de crédit, les informations sectorielles et, dans certains cas, les données bancaires. L'exposition de la Société au risque de crédit dépend principalement des caractéristiques propres à chaque client. Aux fins de la surveillance du risque de crédit, les clients sont répertoriés en fonction de leurs caractéristiques, comme leur emplacement géographique, leur secteur d'activité, leur historique commercial avec la Société et les antécédents de difficultés financières.

La Société n'exige généralement pas de garantie ou d'autre sûreté de la part des clients relativement aux créances clients; toutefois, les modalités du contrat peuvent prévoir la possibilité d'un recours en cas de retard de paiement. La Société estime que le recouvrement de ces créances ne présente aucun risque inhabituel.

Le risque de crédit lié à l'excédent des coûts et profits par rapport aux montants facturés au titre des contrats inachevés est semblable à celui des créances, car ces montants sont accumulés et convertis en créances à mesure que les étapes du processus de facturation sont franchies.

Les redevances sont à recevoir d'une société dans laquelle la Société détient des placements stratégiques. La Société ne dispose d'aucune garantie ou autre sûreté associée au recouvrement de cette créance. La valeur comptable des redevances à recevoir a été actualisée pour refléter la valeur temps de l'argent et le risque de crédit de la contrepartie.

Les acomptes consistent en des paiements effectués aux fournisseurs et aux entités auprès desquelles la Société loue des biens. La Société ne dispose pas de garanties ou d'autres sûretés liées au recouvrement de ces acomptes. Aux 31 décembre 2023 et 2022, aucune provision pour pertes n'avait été comptabilisée en lien avec ces acomptes et l'exposition maximale correspondait à la valeur comptable de ceux-ci.

Des provisions pour pertes de crédit attendues ont été comptabilisées au cours des exercices 2023 et 2022, mais les comptes pour lesquels une provision pour pertes a été établie font toujours l'objet de mesures d'exécution en vue de recouvrer les soldes exigibles.

### ***Risques liés au développement de la technologie et à la capacité de fabrication***

PyroGenèse a récemment étendu ses activités à de nouveaux secteurs et, par conséquent, bon nombre des produits de la Société en sont à diverses étapes du cycle de développement. La Société pourrait ne pas être en mesure de commercialiser de tels produits, ou elle pourrait ne pas être en mesure de le faire d'une manière viable sur le plan commercial. Bien que la direction ait confiance en sa technologie et en son équipe d'ingénieurs, de scientifiques et de techniciens chevronnés, elle ne peut savoir avec certitude lesquels de ses produits seront commercialisés, quand ils seront commercialisés ni si ces produits pourront être fabriqués et distribués de manière rentable.

### ***Produits /historique de pertes***

PyroGenèse a subi des pertes pour la majorité des exercices depuis sa constitution. Les activités de la Société n'ont pas dégagé suffisamment de bénéfices et de flux de trésorerie à ce jour pour donner lieu à une rentabilité ou à des flux de trésorerie positifs stables. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, la Société a enregistré une perte nette de 28,5 millions de dollars, qui comprend une perte de 0,3 million de dollars liée à la variation de la valeur des placements stratégiques et des flux de trésorerie utilisés par les activités d'exploitation de 12 millions de dollars. Rien ne garantit que la Société pourra continuer à tirer des profits importants liés à la valeur de ses placements stratégiques dans les périodes à venir.

### ***Financement additionnel et dilution***

PyroGenèse peut avoir besoin de financement additionnel. Rien ne garantit que du financement additionnel sera disponible pour la Société au moment opportun ou selon des modalités acceptables pour la Société.

L'incapacité de PyroGenèse à obtenir du financement pour soutenir ses activités actuelles ou pour financer ses dépenses d'investissement pourrait limiter la croissance de la Société et avoir une incidence défavorable importante sur la Société.

La Société n'exclut pas la levée de capitaux additionnels au moyen d'un financement par actions. Par ailleurs, au 1<sup>er</sup> avril 2024, 11 377 500 options sur actions et 9 720 843 bons de souscription d'actions étaient émis et en circulation. En outre, la Société a émis des débetures convertibles en juillet 2023 et un emprunt convertible en décembre 2023 (se reporter à la note 20 des états financiers consolidés de 2023). Des bons de souscription ont été émis dans le cadre de ces placements. L'exercice des options sur actions et/ou d'autres titres échangeables, ainsi que tout nouveau financement par actions, constituent des facteurs de dilution pour les actionnaires actuels et futurs.

### ***Dépendance envers les fournisseurs, prestataires de services, distributeurs et fabricants tiers***

Les fournisseurs, prestataires de services, distributeurs et fabricants directs et indirects de la Société peuvent choisir, à tout moment, de rompre ou de cesser de participer aux accords d'approvisionnement, de services, de distribution ou de fabrication, ou de mettre un terme à d'autres relations sur lesquelles reposent les activités de la Société. La perte de ses fournisseurs, prestataires de services, distributeurs et fabricants pourrait avoir des conséquences négatives importantes sur les activités et les résultats d'exploitation de la Société. En outre, toute perturbation du processus de fabrication effectué par des fabricants tiers pourrait avoir une incidence négative importante sur ses activités, sa situation financière et ses résultats d'exploitation. La Société ne peut garantir qu'une capacité de production alternative serait proposée en cas de perturbation, ou, si elle l'était, qu'elle pourrait être obtenue à des conditions favorables.

### ***Installations de fabrication***

La grande majorité des produits de la Société sont fabriqués dans ses installations de fabrication situées à Montréal, au Québec, ainsi qu'en Italie et en Inde. Par conséquent, la Société dépend fortement du fonctionnement ininterrompu et efficace de ses installations de fabrication. Si, pour quelque raison que ce soit, la Société doit interrompre la production dans ses installations, cela pourrait entraîner des retards importants dans la production des produits de la Société et une interruption des ventes de la Société pendant qu'elle cherche à reprendre la production. La Société pourrait être incapable de reprendre la production en temps voulu. Si les activités des installations devaient être interrompues à la suite de défaillances d'équipement, de catastrophes naturelles, d'incendies, d'accidents, d'arrêts de travail, de coupures de courant ou d'autres raisons, il pourrait y avoir une incidence défavorable importante sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

### ***Cycle de vente et contrats à prix fixe***

Le cycle de vente de PyroGenèse est long et la signature de nouveaux contrats est assujettie à des délais sur lesquels la Société n'exerce que peu de contrôle. La Société conclut également des contrats de vente à prix fixe, qui peuvent subir des changements au cours de la période de mise en œuvre. Rien ne garantit que des retards ou des problèmes dans l'exécution des contrats avec les clients n'auront pas une incidence défavorable sur les activités, les résultats d'exploitation ou la situation financière de la Société.

### ***Dépendance à la technologie***

PyroGenèse dépendra d'améliorations en continu des technologies pour répondre aux demandes des clients eu égard à la performance et au coût et pour étudier d'autres occasions d'affaires. Rien ne garantit que les efforts déployés par la Société à cet égard seront fructueux ou que la Société disposera des ressources nécessaires pour répondre à cette demande. Bien que la direction prévoie que la recherche et le développement offriront à la Société la possibilité d'explorer d'autres occasions d'affaires, rien ne garantit que de telles occasions d'affaires se présenteront ou seront saisies. L'avantage concurrentiel de la Société dépendra dans une large mesure de la propriété intellectuelle et de la technologie exclusive de PyroGenèse, ainsi que de la capacité de la Société à empêcher les autres de copier ses technologies exclusives. PyroGenèse s'en remet à l'heure actuelle aux droits



de propriété intellectuelle et autres droits contractuels et de propriété, y compris (sans toutefois s'y limiter) aux droits d'auteur, secrets commerciaux, procédures confidentielles, dispositions contractuelles, licences et brevets pour protéger sa technologie exclusive. PyroGenèse pourrait devoir engager des procédures judiciaires de manière à protéger ses brevets ou autres droits de propriété intellectuelle, ou pour déterminer la validité ou l'étendue des droits de propriété d'autrui. Ce type de procédures judiciaires peut être coûteux et chronophage, et ce, que la Société ait gain de cause ou non. PyroGenèse pourrait faire des demandes de brevets ou obtenir d'autres protections semblables eu égard à certaines technologies précises; toutefois, rien ne garantit que toute demande de brevet future se soldera dans les faits par l'octroi d'un brevet et même si un brevet est octroyé, rien ne garantit que sa portée ou sa solidité seront suffisantes pour offrir une protection significative ou un avantage concurrentiel quelconque à la Société.

De plus, le processus de recherche de protection par brevet peut lui-même être long et coûteux. Dans l'intervalle, des concurrents pourraient développer des technologies semblables ou supérieures aux technologies ou concepts de PyroGenèse visés par les brevets détenus par la Société, ce qui pourrait de ce fait avoir un effet défavorable sur l'avantage concurrentiel de la Société dans un de ses secteurs d'activités ou plus. En dépit des efforts déployés par la Société, ses droits de propriété intellectuelle pourraient être invalidés, contournés, remis en question, bafoués ou tenus d'être concédés sous licence à des tiers. Rien ne garantit que toute mesure prise par la Société pour protéger ses droits de propriété intellectuelle et ses autres droits afférents aux technologies exclusives qui lui sont essentielles suffira à empêcher le détournement ou la violation de ses technologies.

### ***Modifications apportées aux contrats***

PyroGenèse dépend de sa capacité à établir et à développer de nouvelles relations et à approfondir les relations existantes avec ses clients actuels. La Société ne peut garantir qu'elle réussira à maintenir ou à approfondir ses relations avec ses clients actuels ni qu'elle sera en mesure de trouver de nouveaux clients. Par ailleurs, PyroGenèse ne peut garantir que ses clients et les utilisateurs finaux continueront d'alimenter la Société en projets, ou que les clients existants et les utilisateurs finaux ne chercheront pas à renégocier ou à résilier les contrats existants prévoyant la vente de produits et de la technologie de la Société en fonction de circonstances dont celle-ci n'a pas connaissance actuellement. Toute résiliation ou modification d'un contrat en vertu duquel la Société tire une partie importante de ses produits, y compris l'accord exclusif de Drosrite International et l'accord de service pour le traitement de l'écume, ainsi que tout changement défavorable dans la relation de la Société avec ses clients et utilisateurs finaux, aura des conséquences négatives sur ses activités, sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

Les ventes aux gouvernements et organismes gouvernementaux comportent leurs propres risques additionnels, comme les retards de financement, la résiliation de contrats ou de contrats de sous-traitance au gré du gouvernement, la résiliation, la réduction ou la modification de contrats ou de contrats de sous-traitance advenant une modification des politiques gouvernementales ou en raison de contraintes budgétaires, ainsi qu'une hausse des coûts ou des coûts inattendus entraînant des pertes ou des profits moindres aux termes de contrats à prix fixe.

### ***Risque de change***

Les produits et services de PyroGenèse sont de plus en plus vendus sur des marchés hors du Canada, alors que la plupart de ses charges d'exploitation et dépenses d'investissement sont libellées en dollars canadiens. Par conséquent, la Société est exposée aux fluctuations des cours de change entre le dollar canadien et la monnaie dans laquelle une vente donnée est libellée, ce qui pourrait entraîner des pertes de change qui pourraient nuire aux résultats. Les ventes à l'étranger sont principalement libellées en dollars américains, ainsi qu'en euros et en roupies indiennes. La Société n'a pas cherché à ce jour à couvrir les risques liés aux fluctuations des cours de change.

## **Concurrence**

Le secteur est concurrentiel et PyroGenèse livre concurrence à un grand nombre de sociétés qui possèdent des ressources techniques et financières plus importantes. Rien ne garantit que de tels concurrents ne voueront pas sensiblement plus de ressources au développement et au marketing de produits et services qui font concurrence à ceux de la Société ou que les concurrents, nouveaux ou existants, ne pénétreront pas sur les divers marchés sur lesquels PyroGenèse exerce ses activités. Rien ne garantit que des concurrents ne mettront pas au point des technologies nouvelles et inconnues auxquelles la Société pourrait difficilement livrer concurrence. Par ailleurs, ne plus offrir de prix concurrentiels pourrait faire en sorte que PyroGenèse perde des contrats au profit de ses concurrents.

La technologie à base de plasma de PyroGenèse est en concurrence avec d'autres technologies à base de plasma et conventionnelles. De plus, la demande pour la technologie à base de plasma de PyroGenèse, en particulier dans les systèmes de destruction des déchets et de valorisation énergétique de ces derniers, peut être touchée par le prix des matières premières de la source d'énergie utilisée pour le processus et par celui auquel les déchets sont acceptés par les sites d'enfouissement et les usines traditionnelles de traitement. Bien que la Société estime que la demande de pratiques de gestion durable des déchets qui ont un impact environnemental moindre que les solutions traditionnelles (comme l'enfouissement ou l'incinération) augmente, les flux élevés d'électricité nécessaire au fonctionnement des systèmes de destruction des déchets et de valorisation énergétique de PyroGenèse ont une incidence sur les coûts d'exploitation des systèmes de la Société. Les solutions traditionnelles peuvent donc être moins coûteuses, en particulier si le prix des matières premières (notamment celui du pétrole et du gaz naturel) reste bas ou connaît une baisse.

## **Direction et personnel clé**

PyroGenèse est tributaire des compétences et de l'expérience de son équipe de direction et des autres membres de son personnel clé. La Société compte beaucoup sur sa capacité à attirer et à maintenir en poste du personnel hautement qualifié dans un environnement concurrentiel. PyroGenèse pourrait ne pas être en mesure de recruter, maintenir en poste et motiver des employés hautement spécialisés afin de prendre part aux activités de la Société, et plus particulièrement aux activités qui sont essentielles à la réussite de la Société. L'incapacité de recruter ou de maintenir en poste des employés hautement qualifiés pourrait avoir une incidence défavorable sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

## **Mise en œuvre d'un plan stratégique**

La stratégie commerciale de PyroGenèse mise sur ses produits, ses biens de consommation et ses services tout en se concentrant sur la résolution de problèmes dans les marchés de niche au sein des secteurs servis par la Société. Rien ne garantit le succès du plan stratégique de la Société, qui devrait être étudié en prenant en considération les risques qu'il comporte et les difficultés avec lesquelles doivent souvent composer les sociétés en développement.

## **Décisions défavorables de gouvernements souverains**

PyroGenèse exerce une part croissante de ses activités à l'international. Rien ne garantit qu'un gouvernement souverain, y compris le Canada, n'établira pas des lois ou règlements qui ne nuiront pas aux intérêts de la Société ou que, à titre de société étrangère, la Société continuera d'avoir accès aux organismes de réglementation des autres pays. Les gouvernements ont, à l'occasion, établi des mesures de contrôle du change, et une telle façon de faire pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

### ***Risques liés aux activités menées à l'échelle internationale***

La Société réalise une importante partie de ses ventes auprès de clients et d'utilisateurs finaux se trouvant à l'extérieur du Canada. La Société mène ses activités à l'échelle internationale directement ou par l'intermédiaire de distributeurs ou d'autres agents ou intermédiaires, dont Drosrite International. Elle compte continuer d'accroître ses ventes et ses initiatives de marketing à l'étranger. Les activités internationales sont assujetties à un certain nombre de risques inhérents, et les résultats futurs de la Société pourraient subir l'incidence négative de certains facteurs, dont les suivants :

- des environnements politiques ou économiques défavorables; des exigences ou des préférences pour des produits ou des solutions nationaux, ce qui pourrait réduire la demande pour les produits de la Société;
- des exigences en matière de réglementation et de certification existantes ou futures qui diffèrent;
- des changements d'ordre juridique ou réglementaire inattendus;
- une plus grande difficulté à recouvrer les comptes débiteurs et des périodes de recouvrement plus longues;
- des difficultés à faire respecter les contrats; une incapacité à protéger efficacement la propriété intellectuelle;
- des tarifs douaniers et des barrières commerciales, une réglementation en matière d'exportation et d'autres limitations réglementaires et contractuelles sur la capacité de la Société à vendre ses produits;
- des conséquences fiscales potentiellement négatives, notamment des structures fiscales multiples et éventuellement superposées.

Les fluctuations des cours de change pourraient avoir une incidence négative importante sur les ventes libellées dans d'autres monnaies que le dollar canadien et entraîner une réduction des produits tirés des ventes dans un pays donné. L'instabilité financière des marchés étrangers pourrait également nuire à la vente des produits de la Société dans les juridictions internationales. De plus, la Société pourrait se voir refuser l'accès à ses clients finaux en raison de la fermeture des frontières des pays dans lesquels ses produits sont vendus, en raison des conditions économiques, législatives, politiques et militaires dans ces pays.

Rien ne garantit que ces facteurs n'auront pas une incidence négative importante sur les activités, les perspectives de croissance et les ventes de la Société et, par conséquent, sur ses résultats d'exploitation. En outre, les produits que la Société réalise dans d'autres juridictions peuvent être assujettis à l'impôt dans plus d'une juridiction, ce qui pourrait avoir un effet négatif important sur ses résultats. Chacun de ces facteurs pourrait avoir une incidence négative sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

### ***Réglementation gouvernementale***

PyroGenèse est assujettie à un éventail de lois et de règlements fédéraux, provinciaux, étatiques, locaux et internationaux en matière d'environnement, de santé et sécurité, de contrôle des exportations, de change, de main-d'œuvre ainsi que d'emploi et de fiscalité. Ces lois et règlements sont complexes, changent fréquemment et ont tendance à devenir de plus en plus stricts au fil du temps. La non-conformité à ces lois et règlements pourrait entraîner la prise de diverses mesures administratives, civiles et criminelles, y compris l'imposition de pénalités, l'imposition de mesures réparatrices et l'émission d'injonctions quant à la conformité à venir. La Société pourrait être assujettie à des audits de la conformité par des autorités de réglementation des divers pays dans lesquels elle exerce ses activités.

### ***Programmes de défense et de sécurité financés par le gouvernement***

Comme la plupart des entreprises qui fournissent des produits et des services aux gouvernements, les agences gouvernementales effectuent régulièrement des audits et des enquêtes sur les entrepreneurs gouvernementaux. Ces agences peuvent examiner les performances de la Société dans le cadre de ses contrats, ses processus commerciaux, sa structure de coûts et sa conformité aux lois, aux réglementations et aux normes applicables. Les coûts engagés par la Société pour chaque exercice sont soumis à l'audit des agences gouvernementales, qui peuvent demander le paiement de coûts qui, selon elles, devraient être rejetés. La Société travaille avec les gouvernements pour évaluer le bien-fondé des réclamations et, le cas échéant, constituer des provisions pour les montants contestés. La Société pourrait être tenue de fournir des remboursements aux gouvernements, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur ses résultats d'exploitation.

Contrairement aux contrats à frais remboursables, certains coûts peuvent ne pas être remboursés ou autorisés dans le cadre de contrats à prix fixe, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur les résultats d'exploitation de la Société si elle connaît des dépassements de coûts.

### ***Responsabilité environnementale***

PyroGenèse est assujettie à diverses lois et réglementations en vigueur dans les territoires dans lesquels elle exerce ses activités et qui régissent la fabrication, le traitement, l'importation, le transport, la manutention et l'élimination de certaines matières utilisées dans le cadre des activités de la Société. La direction est d'avis que des procédures adéquates sont en place pour permettre la conformité aux lois et réglementations actuelles en matière d'environnement. De plus, la direction surveille les pratiques de la Société en matière de traitement des matières dangereuses pour l'environnement. Toutefois, rien ne garantit que les procédures de la Société permettront de prévenir des dommages à l'environnement découlant d'un déversement de substances manipulées par la Société ou que de tels dommages ne se sont pas déjà produits. À l'occasion, la Société pourrait engager des responsabilités d'envergure à l'égard de tiers. La Société pourrait bénéficier d'une couverture d'assurances souscrite par elle-même ou par l'exploitant; toutefois, elle pourrait être tenue responsable de dommages contre lesquels elle ne peut s'assurer adéquatement ou contre lesquels elle pourrait choisir de ne pas s'assurer en raison des coûts élevés de l'assurance ou pour un autre motif. Les clients de la Société sont assujettis à des lois et règlements semblables en matière d'environnement, ainsi qu'à des limites quant aux émissions atmosphériques et déversements dans les eaux de surface ou souterraines. Bien que de nouvelles réglementations susceptibles d'entrer en vigueur au cours des années à venir pourraient entraîner la réduction des activités au sein du secteur, la Société ne peut pas prévoir la nature des restrictions qui pourraient être imposées. La Société pourrait être tenue d'augmenter ses charges d'exploitation ou ses dépenses d'investissement afin de se conformer à toute nouvelle restriction ou réglementation.

### ***Poursuite en responsabilité du fait des produits et autres poursuites***

PyroGenèse est susceptible de faire l'objet de réclamations liées à la responsabilité du fabricant et à d'autres poursuites liées à ses activités, qui pourraient notamment entraîner des passifs et des charges liées à des produits défectueux. La Société souscrit des assurances responsabilité du fabricant et d'autres assurances que la direction juge conformes aux pratiques sectorielles, mais rien ne garantit que la Société sera toujours adéquatement assurée contre de telles responsabilités éventuelles.

Une défaillance ou une conception inadéquate des produits de la Société pourrait entraîner des réclamations liées à la responsabilité du fabricant ou des réclamations en responsabilité civile. Les accidents impliquant les produits de la Société pourraient entraîner des blessures corporelles ou des dommages physiques. Toute responsabilité pour des dommages résultant de défaillances pourrait être substantielle et avoir une incidence négative importante sur les activités et les résultats d'exploitation de la Société. En outre, un problème réel ou perçu ayant fait l'objet

d'une grande publicité pourrait nuire à la perception des produits de la Société par le marché. Cela pourrait entraîner une baisse de la demande pour les produits de la Société, ce qui aurait une incidence négative importante sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

La vente et l'utilisation de produits et de processus développés par la Société peuvent entraîner une responsabilité potentielle et d'éventuelles réclamations sous garantie. La Société pourrait faire l'objet de plaintes pour dommages corporels résultant de l'utilisation de ses produits. Bien que la Société ait souscrit une assurance responsabilité du fabricant, rien ne garantit que cette assurance restera sur le marché à des conditions commercialement raisonnables ou que les montants de couverture seront suffisants pour couvrir toutes les réclamations.

### ***Perturbations des systèmes informatiques***

La Société s'appuie sur divers systèmes de technologie de l'information pour gérer ses activités. Au cours des dernières années, la Société a mis en œuvre, et continue de mettre en œuvre, des modifications et des mises à niveau de ces systèmes, notamment des changements aux systèmes existants, le remplacement des systèmes existants par des systèmes successeurs dotés de nouvelles fonctionnalités, et l'acquisition de nouveaux systèmes dotés de nouvelles fonctionnalités. Ces types d'activités exposent la Société aux coûts et aux risques inhérents au remplacement et à la modification de ces systèmes, y compris la diminution de la capacité de la Société à respecter les commandes des clients, la perturbation potentielle de sa structure de contrôle interne, les dépenses d'investissement substantielles, les frais d'administration et d'exploitation supplémentaires, le maintien d'un personnel suffisamment qualifié pour mettre en œuvre et exploiter les nouveaux systèmes, les exigences en matière de temps de gestion et les autres risques et coûts liés aux retards ou aux difficultés de transition ou d'intégration des nouveaux systèmes dans les systèmes actuels de la Société. Ces mises en œuvre, ces modifications et ces mises à niveau peuvent ne pas entraîner d'amélioration de la productivité à un niveau qui compense les coûts de mise en œuvre, voire ne pas entraîner d'amélioration du tout. En outre, les difficultés liées à la mise en œuvre de nouveaux systèmes technologiques peuvent entraîner des perturbations dans les opérations commerciales de la Société et avoir une incidence négative importante sur ses activités, sa situation financière ou ses résultats d'exploitation.

### ***Atteinte à la sécurité***

Dans le cadre de ses activités quotidiennes, la Société stocke ses données et certaines données concernant ses clients dans son système de technologie de l'information mondial. Un accès non autorisé aux données de la Société, y compris celles concernant ses clients, pourrait exposer la Société à un risque de perte de ces informations, de perte d'activités, de litige et de responsabilité éventuelle. Ces mesures de sécurité peuvent être transgressées intentionnellement par des pirates informatiques, à la suite de l'action d'un tiers, de l'erreur d'un employé, d'un délit ou autre. En outre, des tiers peuvent tenter d'inciter frauduleusement des employés ou des clients à divulguer des informations sensibles telles que des noms d'utilisateur, des mots de passe ou d'autres informations afin d'accéder aux données des clients de la Société ou aux données de la Société, y compris la propriété intellectuelle et d'autres informations commerciales confidentielles de la Société, ou aux systèmes de technologie de l'information de la Société. Comme les techniques utilisées pour obtenir un accès non autorisé aux systèmes ou pour saboter ces derniers changent fréquemment et ne sont généralement pas reconnues avant d'être lancées contre une cible, la Société peut être incapable d'anticiper ces techniques ou de mettre en œuvre des mesures préventives adéquates. Toute atteinte à la sécurité pourrait entraîner une perte de confiance de la part des clients de la Société, nuire à sa réputation, perturber ses activités, entraîner une responsabilité juridique et avoir une incidence négative sur ses ventes futures.

### ***Crises de santé publique***

Les crises de santé publique, y compris l'épidémie locale, régionale, nationale ou internationale d'une maladie contagieuse, pourraient avoir des répercussions négatives sur les économies locales, l'économie mondiale et les

marchés au sein desquels la Société exerce ses activités et sur lesquels elle commercialise ses produits, et pourraient avoir une incidence négative sur le prix des produits de la Société et la demande pour ceux-ci, ainsi que sur la capacité de la Société à mener ses activités et à commercialiser ses produits. De telles altérations ou modifications pourraient entraîner une interruption substantielle des activités de la Société, dont chacune pourrait avoir un effet négatif important sur les activités ou les résultats financiers de la Société, et ces altérations ou modifications pourraient entraîner la fermeture temporaire d'un ou de plusieurs bureaux ou installations de la Société ou de ses partenaires; des pénuries de main-d'œuvre temporaires ou à long terme; des répercussions négatives temporaires ou à long terme sur la chaîne d'approvisionnement et les canaux de distribution de la Société; le potentiel d'une vulnérabilité accrue du réseau et le risque de perte de données résultant de l'utilisation accrue de l'accès à distance et du retrait des données des installations de la Société.

### ***Litiges et procédures administratives***

La Société peut de temps à autre devenir partie à un litige dans le cours normal de ses activités, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur ses activités. Si un jugement est rendu à l'encontre de la Société dans le cadre d'un litige auquel elle est partie, une telle décision pourrait compromettre sa capacité à poursuivre ses activités et influencer de manière négative sur le cours du marché des actions ordinaires, en plus de nécessiter qu'elle engage des ressources importantes. Même si la Société est partie à un litige et qu'elle gagne, le litige pourrait nécessiter une réaffectation d'une partie importante de ses ressources. Les litiges peuvent également créer une perception négative de la marque de la Société. Se reporter à la notice annuelle pour de plus amples renseignements sur certaines procédures judiciaires importantes.

Comme l'a annoncé précédemment la Société (se reporter au communiqué de presse du 31 août 2023), en août 2023, l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF ») a intenté des procédures administratives contre M. P. Peter Pascali, président et chef de la direction, M. Alan Curleigh, président du conseil d'administration, et la Société auprès du Tribunal administratif des marchés financiers. Les allégations portent en grande partie sur une série d'opérations connexes qui ont eu lieu en 2018. La sanction administrative demandée par l'AMF et attribuable à la Société s'élève à 550 000 \$. La Société reste d'avis que les allégations de l'AMF sont sans fondement et, tout comme MM. Pascali et Curleigh, elle attend avec impatience l'occasion de se défendre et de faire valoir sa position devant le tribunal. De plus amples renseignements sont fournis dans la notice annuelle.

### ***Les secrets commerciaux peuvent être difficiles à protéger***

Le succès de la Société dépend des compétences, des connaissances et de l'expérience de son personnel scientifique et technique, de ses consultants et conseillers, ainsi que de ses sous-traitants. Comme la Société exerce ses activités dans un secteur hautement concurrentiel, elle s'appuie en partie sur des secrets commerciaux pour protéger ses produits et processus exclusifs. Cependant, les secrets commerciaux sont difficiles à protéger. La Société conclut généralement des accords de confidentialité ou de non-divulgence avec ses partenaires commerciaux, ses employés, ses consultants, ses collaborateurs scientifiques externes, ses développeurs et ses autres conseillers. Ces accords exigent généralement que la partie bénéficiaire garde confidentielles, et ne divulgue pas à des tiers, les informations confidentielles développées par la partie bénéficiaire ou portées à la connaissance de la partie bénéficiaire par la Société durant la relation de la partie bénéficiaire avec la Société. Ces accords prévoient aussi généralement que les inventions conçues par la partie bénéficiaire dans le cadre de la prestation de services à la Société seront sa propriété exclusive, et la Société conclut des accords de cession pour parfaire ses droits.

Ces accords de confidentialité, d'inventions et de cession, lorsqu'ils existent, peuvent être violés et ne pas donner effet adéquatement à une cession des droits de propriété intellectuelle à la Société. Les secrets commerciaux de la Société pourraient également être découverts indépendamment par des concurrents, auquel cas la Société ne serait pas en mesure d'empêcher l'utilisation de ces secrets commerciaux par ses concurrents. La mise en œuvre d'une réclamation alléguant qu'une partie a obtenu et utilise illégalement les secrets commerciaux de la Société

pourrait être difficile, coûteuse et longue, et le résultat pourrait être imprévisible. L'impossibilité d'obtenir ou de maintenir une protection significative des secrets commerciaux pourrait nuire à la position concurrentielle de la Société.

### ***Risques liés à l'acquisition d'entreprises***

La Société pourrait ultérieurement acquérir d'autres entreprises, et il existe des risques inhérents à toute acquisition de ce type. Plus précisément, il pourrait y avoir des risques ou des responsabilités inconnus ou non divulgués de ces entreprises pour lesquels la Société n'est pas suffisamment indemnisée. De tels risques ou responsabilités inconnus ou non divulgués pourraient avoir un effet négatif important sur la performance financière et les résultats d'exploitation de la Société. La Société pourrait être confrontée à des coûts supplémentaires liés à la transaction et à l'intégration ou à d'autres facteurs tels que l'incapacité à réaliser tous les avantages de ces acquisitions. Tous ces facteurs pourraient entraîner une dilution du bénéfice par action de la Société ou diminuer ou retarder l'effet relatif anticipé de l'acquisition et occasionner une baisse du cours du marché des titres de la Société. La Société pourrait ne pas être en mesure d'intégrer et de combiner avec succès les activités, le personnel et l'infrastructure technologique d'une entreprise acquise avec ses activités existantes. Si l'intégration n'est pas gérée avec succès par la direction de la Société, celle-ci pourrait subir des interruptions de ses activités commerciales, une détérioration de ses relations avec ses employés et ses clients, une augmentation des coûts d'intégration et une atteinte à sa réputation, autant de facteurs qui pourraient avoir un effet négatif important sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société. La Société peut rencontrer des difficultés à combiner les cultures d'entreprise, à maintenir le moral des employés et à fidéliser les employés clés. L'intégration de ces entreprises acquises peut également imposer des exigences importantes à la direction. Rien ne garantit que ces acquisitions seront intégrées avec succès et en temps voulu.

### ***Incertitude économique mondiale***

La demande pour les produits et services de la Société est influencée par les tendances générales de l'économie et de la consommation qui échappent au contrôle de la Société. Rien ne garantit que les activités de la Société et la performance financière connexe ne se ressentiront pas des tendances générales de l'économie ou de la consommation. En particulier, les conditions économiques mondiales sont toujours tendues, et si ces conditions se poursuivent, se reproduisent ou s'aggravent, rien ne garantit qu'elles n'aient pas un effet négatif important sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

En outre, ces conditions économiques ont exercé une pression à la baisse sur le cours des actions et sur la disponibilité du crédit pour les institutions financières et les entreprises. Si ces niveaux de perturbation et de volatilité du marché se poursuivent, la Société pourrait observer une réduction de ses activités commerciales, une augmentation des coûts de financement et des pressions financières, selon le cas, une baisse du cours du marché des actions ordinaires, une diminution de la valeur des actifs, des réductions de valeur et des charges de dépréciation supplémentaires et une baisse de la rentabilité.

### ***Incapacité à renouveler les baux***

La Société peut se trouver dans l'incapacité de renouveler ou de conserver ses baux (commerciaux ou immobiliers) selon des conditions commercialement acceptables. Une incapacité à renouveler ses baux, ou un renouvellement de ses baux avec un taux de location plus élevé que le taux en vigueur en vertu du bail applicable avant l'expiration, pourrait avoir des répercussions sur les activités de la Société, notamment entraîner une perturbation de ses activités ou une augmentation de ses charges d'exploitation. En outre, en cas de non-renouvellement de l'un de ses baux, la Société pourrait ne pas être en mesure de trouver des immeubles de remplacement appropriés pour ses installations ou pourrait subir des retards dans la relocalisation, ce qui pourrait entraîner une perturbation de ses activités. Toute perturbation des activités de la Société pourrait avoir un effet négatif sur sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

### ***Information financière et autres exigences relatives aux émetteurs publics***

En tant que société cotée, la Société est soumise aux exigences de déclaration des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, ou ACVM, ainsi qu'aux règles et règlements des normes d'inscription de la TSX et de l'OTCQX Best Market. Les exigences de ces lois, règles et règlements ont fait augmenter et continueront de faire augmenter les coûts de conformité juridique, comptable et financière de la Société, de rendre certaines activités plus difficiles, plus longues et plus coûteuses, et de mettre à rude épreuve le personnel, les systèmes et les ressources de la Société. La Société continue de développer et d'améliorer ses contrôles de communication de l'information et autres procédures conçues pour s'assurer que l'information devant être divulguée par la Société dans les rapports qu'elle déposera auprès des ACVM est enregistrée, traitée, résumée et communiquée dans les délais spécifiés dans les règles et formulaires des ACVM et que l'information devant être divulguée dans les rapports en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables est accumulée et communiquée aux principaux dirigeants et cadres financiers de la Société. La Société continue également d'améliorer son contrôle interne à l'égard de l'information financière. Afin d'améliorer l'efficacité de ses contrôles et procédures de communication de l'information et de son contrôle interne à l'égard de l'information financière, la Société a consacré, et prévoit continuer de consacrer, des ressources importantes, y compris pour assumer des coûts liés à la comptabilité et pour assurer une surveillance importante par la direction.

La Société a relevé certaines faiblesses significatives dans ses contrôles internes, comme cela est expliqué plus en détail à la rubrique « Contrôles et procédures de communication de l'information » ci-dessus. D'autres faiblesses dans les contrôles de communication de l'information de la Société et dans son contrôle interne à l'égard de l'information financière peuvent également être décelées au cours des périodes à venir. Tout échec dans le développement ou le maintien de contrôles efficaces ou toute difficulté rencontrée dans leur mise en œuvre ou leur amélioration pourrait nuire aux résultats d'exploitation de la Société ou faire en sorte qu'elle ne respecte pas ses obligations en matière de communication de l'information et pourrait entraîner un retraitement de ses états financiers consolidés pour les périodes précédentes. Tout échec dans l'amélioration et le maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière pourrait également avoir une incidence négative sur les résultats des évaluations périodiques de la direction et des rapports annuels d'attestation des cabinets d'experts-comptables inscrits indépendants concernant l'efficacité du contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière qu'elle sera éventuellement tenue d'inclure dans ses rapports périodiques qui seront déposés auprès des ACVM. L'inefficacité des contrôles et procédures de communication de l'information et des contrôles internes à l'égard de l'information financière pourrait également entraîner une perte de confiance des investisseurs dans les informations financières et autres de la Société, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur le cours des actions ordinaires. En outre, si la Société n'était pas en mesure de continuer à satisfaire à ces exigences, elle pourrait ne pas être en mesure de rester inscrite à la cote de la TSX, entre autres.

### ***Influence des actionnaires importants***

À la connaissance de la Société, aucun actionnaire n'est propriétaire véritable de plus de 10 % des titres avec droit de vote en circulation, ni n'exerce un contrôle ou une emprise, directement ou indirectement, sur un tel pourcentage de droits de vote, à l'exception de M. Photis Peter Pascali, président et chef de la direction de la Société, qui détient ou contrôle, directement ou indirectement, 78 460 498 actions ordinaires, représentant au total 43,86 % des droits de vote rattachés aux actions ordinaires en circulation, ainsi que 5 125 000 bons de souscription d'actions et options permettant d'acquérir 4 770 000 actions ordinaires supplémentaires (ce qui porte le nombre total d'actions ordinaires détenues ou contrôlées, directement ou indirectement, par M. Pascali à 88 355 498, représentant 44,18% des actions ordinaires sur une base entièrement diluée). Il détient également indirectement des débentures convertibles émises par la Société dans le cadre du placement de juillet 2023 et exerce un contrôle sur le prêteur d'un emprunt convertible contracté en décembre 2023 (se reporter à la note 20 des états financiers consolidés de 2023). En outre, de temps à autre, la Société peut avoir d'autres actionnaires qui ont la capacité d'exercer une influence notable à l'égard des questions soumises à l'approbation des actionnaires de la Société, qu'elles soient



soumises à l'approbation de la majorité des actionnaires de la Société ou soumises à un vote par catégorie ou à une résolution spéciale.

### ***Accords de coentreprise ou de partenariat***

Il peut arriver que la Société participe à des coentreprises et à des partenariats avec des tiers. Un accord de coentreprise ou de partenariat comporte certains risques supplémentaires, dont les suivants : i) la possibilité qu'un partenaire puisse à tout moment avoir des intérêts ou des objectifs économiques ou commerciaux incompatibles avec ceux de la Société ou prendre des mesures contraires aux instructions ou aux demandes de la Société ou contraires à ses objectifs; ii) le risque que le partenaire connaisse des difficultés financières ou se place sous la protection de la loi sur la faillite, l'insolvabilité ou d'autres lois, ce qui pourrait entraîner des obligations financières supplémentaires pour la Société; et iii) la nécessité d'obtenir le consentement du partenaire pour certaines décisions importantes. En outre, la vente ou le transfert d'une participation dans des coentreprises et des partenariats sera généralement soumis à des droits de premier refus ou de première offre, et certains autres accords de coentreprise ou de partenariat peuvent prévoir des accords d'achat-vente ou des accords similaires. Ces droits pourraient être exercés à un moment où la Société ne souhaiterait pas vendre mais serait contrainte de le faire parce qu'elle ne disposerait pas à ce moment des ressources financières nécessaires pour acquérir les participations des autres parties. Les conditions d'un accord de coentreprise ou de partenariat pourraient faire en sorte que la Société soit incapable de réaliser les avantages escomptés et avoir des répercussions défavorables sur la Société et sur ses activités.

### ***Contrôle limité sur les activités de la Société***

Les porteurs des actions ordinaires ont un contrôle limité à l'égard des changements touchant les politiques et les activités de la Société, ce qui accroît l'incertitude et les risques d'un investissement dans la Société. Le conseil d'administration détermine les principales politiques, y compris les politiques relatives au financement, à la croissance, à la capitalisation de la dette et à tout dividende futur versé aux actionnaires de la Société. En règle générale, le conseil d'administration peut modifier ou réviser ces politiques, ainsi que d'autres, sans avoir à obtenir le vote des porteurs d'actions ordinaires. La discrétion étendue du conseil d'administration en ce qui a trait à l'établissement des politiques et la capacité limitée des porteurs d'actions ordinaires à exercer un contrôle sur ces politiques augmentent l'incertitude et les risques d'un investissement dans la Société.

### ***Modification des lois fiscales***

De nouvelles lois, règles ou ordonnances ou de nouveaux statuts ou règlements concernant l'impôt sur le revenu, les taxes sur les ventes, l'utilisation ou autre peuvent être promulgués à tout moment. En outre, les lois, les statuts, les règles, les règlements ou les ordonnances fiscaux existants pourraient être interprétés, changés, modifiés ou appliqués de manière défavorable à la Société. Ces promulgations et ces événements pourraient obliger la Société à payer des montants d'impôt supplémentaire sur une base prospective ou rétroactive, augmentant ainsi considérablement le montant des impôts que la Société est tenue de payer dans les juridictions fiscales concernées. En conséquence, ces événements pourraient diminuer le capital dont la Société dispose pour exploiter son entreprise. L'un ou l'autre de ces événements pourrait nuire aux activités et à la performance financière de la Société.

### ***Information prospective***

L'information prospective incluse dans le présent rapport de gestion concernant, entre autres, les résultats, la performance, les réalisations, les perspectives, les cibles, les intentions ou les occasions futures de la Société ou les marchés dans lesquels elle exerce des activités, ainsi que les autres déclarations énumérées, sont fondées sur des opinions, des hypothèses et des estimations formulées par la direction de la Société à la lumière de son expérience et de sa perception des tendances historiques, des conditions actuelles et des développements futurs

attendus, ainsi que sur d'autres facteurs que la Société juge appropriés et raisonnables dans les circonstances. Toutefois, rien ne garantit que ces estimations et hypothèses se révéleront exactes. Les résultats réels de la Société pour les périodes à venir peuvent varier de manière significative par rapport aux résultats historiques et estimés, et ces variations pourraient être importantes. La Société ne fait aucune déclaration à l'effet que ses résultats réels futurs seront identiques, en tout ou en partie, à ceux qui figurent dans le présent rapport de gestion.

### ***Facilités de crédit***

Les facilités de crédit et les accords de financement de la Société arrivent à échéance à diverses dates. Rien ne garantit que ces facilités de crédit ou ces accords de financement seront renouvelés ou refinancés ou, s'ils le sont, que le renouvellement ou le refinancement se fera à des conditions aussi favorables pour la Société. La capacité de la Société à poursuivre ses activités peut être compromise si elle n'est pas en mesure de renouveler ses facilités de crédit ou de mettre en place un refinancement, ou si ce renouvellement ou ce refinancement, selon le cas, se produit à des conditions sensiblement moins favorables pour la Société qu'à l'heure actuelle. Les facilités de crédit et les accords de financement actuels de la Société ne sont pas assujettis à des clauses restrictives et à des engagements de la part de la Société. Dans le cas contraire, il existe un risque que ces prêts soient mis en défaut en cas de non-respect de ces clauses restrictives et engagements, ce qui pourrait amener les prêteurs à réaliser leur sûreté et faire perdre à nos actionnaires une partie ou la totalité de leur investissement.

### ***Risques liés aux titres de la Société***

#### ***Volatilité potentielle du cours des actions ordinaires***

Le cours du marché des actions ordinaires pourrait connaître des fluctuations importantes. Parmi les facteurs qui peuvent faire fluctuer le cours du marché des actions ordinaires figurent les suivants :

- i) la réaction du public aux communiqués de presse, annonces et dépôts de documents de la Société auprès des autorités de réglementation et ceux de ses concurrents;
- ii) les fluctuations des cours et des volumes des marchés boursiers en général;
- iii) les changements dans les évaluations de marché de sociétés similaires;
- iv) la perception qu'ont les investisseurs de la Société, de ses perspectives ou du secteur en général;
- v) l'arrivée ou le départ de membres du personnel clé;
- vi) le début d'un litige, ou la participation à un litige;
- vii) les annonces par la Société ou ses concurrents d'alliances stratégiques, de contrats importants, de nouvelles technologies, d'acquisitions, de relations commerciales, de coentreprises ou d'engagements de capitaux;
- viii) les variations des résultats d'exploitation ou des flux de trésorerie trimestriels de la Société ou de ceux d'autres sociétés comparables;
- ix) les produits et les résultats d'exploitation ne répondant pas aux attentes des analystes en valeurs mobilières ou des investisseurs au cours d'un trimestre donné;
- x) les changements dans les politiques de prix de la Société ou celles de ses concurrents;

- xi) les émissions et ventes futures d'actions ordinaires;
- xii) les ventes d'actions ordinaires par des initiés de la Société;
- xiii) la communication par un tiers de positions courtes importantes;
- xiv) la demande et le volume des transactions des actions ordinaires;
- xv) les changements dans les recommandations des analystes en valeurs mobilières et leurs estimations de la performance financière de la Société;
- xvi) la fluctuation à court terme du cours des actions causée par des changements touchant la conjoncture générale des économies nationales et mondiales ou des marchés financiers;
- xvii) les autres facteurs de risque décrits dans la présente rubrique du rapport de gestion.

La réalisation de l'un de ces risques et d'autres facteurs indépendants de la volonté de la Société pourrait entraîner une baisse importante du cours du marché des actions ordinaires.

En outre, les facteurs généraux du marché et du secteur peuvent nuire au cours du marché des actions ordinaires. Par conséquent, le cours des actions ordinaires pourrait fluctuer en fonction de facteurs qui n'ont rien, ou presque rien à voir avec la Société, et ces fluctuations pourraient réduire considérablement le cours des actions ordinaires, indépendamment de la performance opérationnelle de la Société. Par le passé, à la suite d'une baisse importante du cours des titres d'une société, il est arrivé que des recours collectifs en matière de valeurs mobilières soient intentés contre cette société. Si la Société était partie à un litige similaire, elle pourrait engager des frais importants, l'attention et les ressources de la direction pourraient être détournées, et cela pourrait nuire aux activités, aux résultats d'exploitation et à la situation financière de la Société.

### ***Liquidité du marché***

Le cours du marché des actions ordinaires pourrait être assujéti à d'importantes fluctuations. Des facteurs comme l'annonce d'importants contrats, d'innovations technologiques, de nouveaux produits commerciaux, de brevets, de changements à la réglementation, de résultats financiers trimestriels et de ventes futures d'actions ordinaires par la Société ou les actionnaires actuels, de même que de nombreux autres facteurs pourraient avoir des incidences importantes sur le cours des actions ordinaires. De plus, les marchés des capitaux pourraient connaître d'importantes fluctuations de prix et de valeur qui pourraient avoir une incidence sur le cours du marché des actions de sociétés sans parfois être liées à la performance opérationnelle de ces sociétés. D'importantes fluctuations des marchés, ainsi que la conjoncture économique en général, pourraient avoir une incidence défavorable sur le cours du marché des actions ordinaires.

### ***Versement de dividendes***

La Société ne prévoit pas verser des dividendes en trésorerie sur les actions ordinaires dans un avenir prévisible. Elle a actuellement l'intention de conserver tous les bénéfices futurs pour financer le développement et la croissance de ses activités. Tout paiement de dividendes futurs sera à la discrétion des administrateurs et dépendra, entre autres, des bénéfices de la Société, de sa situation financière, de ses besoins en capitaux, de son niveau d'endettement, des restrictions statutaires et contractuelles s'appliquant au paiement de dividendes et d'autres considérations que les administrateurs jugent pertinentes.

### ***Incidence des ventes futures réalisées par les actionnaires actuels***

Si les actionnaires de la Société vendent des quantités importantes d'actions ordinaires sur le marché public, le cours du marché des actions ordinaires pourrait diminuer. La perception parmi les investisseurs que ces ventes auront lieu pourrait également produire cet effet. En règle générale, toutes les actions ordinaires actuellement en circulation, à l'exception de celles qui sont visées par des conventions de dépôt signées par certains actionnaires existants, seront, sous réserve des lois sur les valeurs mobilières applicables, immédiatement disponibles pour la revente sur les marchés publics.

Sous réserve du respect des lois sur les valeurs mobilières applicables, les dirigeants et les administrateurs de la Société, ainsi que les membres de leur groupe, pourraient ultérieurement vendre une partie ou la totalité de leurs actions ordinaires. Aucune prédiction ne peut être faite quant à l'effet, le cas échéant, que ces ventes futures d'actions ordinaires auront sur le cours du marché des actions ordinaires en vigueur de temps à autre. Toutefois, la vente future d'un nombre important d'actions ordinaires par les dirigeants, les administrateurs et les membres de leur groupe, ou la perception que de telles ventes pourraient avoir lieu, pourrait avoir une incidence négative importante sur le cours du marché des actions ordinaires.

Des actions ordinaires supplémentaires pouvant être émises à l'exercice d'options sur actions peuvent également être mises en vente sur le marché public, ce qui peut également entraîner une baisse du cours du marché des actions ordinaires. Par conséquent, si des quantités importantes d'actions ordinaires sont vendues sur le marché public, le cours du marché pourrait chuter.

### ***Fonds de roulement et émissions futures***

La Société pourrait ultérieurement émettre des actions ordinaires supplémentaires, ce qui pourrait diluer la participation d'un porteur de ses actions. Les statuts permettent l'émission d'un nombre illimité d'actions ordinaires, et les actionnaires de la Société n'auront aucun droit de préemption à l'égard de toute autre émission. Les administrateurs de la Société ont le pouvoir discrétionnaire de déterminer les dispositions relatives aux actions ordinaires ainsi que le prix et les modalités d'émission d'autres actions ordinaires.

Un financement par capitaux propres supplémentaire peut être dilutif pour les porteurs d'actions ordinaires. Le financement par emprunt peut entraîner des restrictions sur les activités de financement et d'exploitation de la Société. Le financement par emprunt peut être convertible en d'autres titres de la Société, ce qui peut entraîner une dilution immédiate ou résultante. Dans l'un ou l'autre de ces cas, il se pourrait qu'un financement supplémentaire ne soit pas disponible pour la Société, ou qu'il ne le soit pas à des conditions acceptables. Si la Société n'était pas en mesure de lever des fonds supplémentaires pour répondre à ses éventuels besoins, la portée de ses activités ou l'ampleur de sa croissance pourrait être réduite et, par conséquent, elle pourrait être incapable d'atteindre ses objectifs à long terme. Dans pareil cas, les investisseurs pourraient perdre la totalité ou une partie de leur investissement. Tout défaut relatif à ces instruments d'emprunt pourrait avoir des répercussions négatives importantes sur la Société, ses activités ou ses résultats d'exploitation.

### ***Analystes du secteur ou analystes en valeurs mobilières***

Le marché de négociation des actions ordinaires pourrait être influencé par les recherches et les rapports que les analystes du secteur ou les analystes en valeurs mobilières peuvent publier au sujet de la Société, de ses activités, du marché ou de ses concurrents. Si l'un des analystes susceptibles de suivre les activités de la Société modifie sa recommandation concernant les actions ordinaires de manière défavorable ou fournit des recommandations plus favorables concernant ses concurrents, le cours des actions pourrait diminuer. Si l'un des analystes susceptibles de suivre les activités de la Société devait cesser de le faire ou ne pas publier régulièrement des rapports à son sujet, la Société pourrait perdre de sa visibilité sur les marchés financiers, ce qui pourrait entraîner une baisse du cours des actions ou du volume des transactions.

## ***Risques liés à l'ancien statut d'émetteur privé étranger de la Société***

### ***Informations publiquement disponibles pour les actionnaires américains de la Société avant sa radiation volontaire***

Avant sa radiation volontaire de la cote du NASDAQ en novembre 2023, la Société était un émetteur privé étranger en vertu des lois fédérales américaines sur les valeurs mobilières applicables. Par conséquent, la Société n'a pas déposé les mêmes rapports qu'un émetteur national américain auprès de la Securities and Exchange Commission (la « SEC »). En effet, bien qu'elle était tenue de déposer auprès de la SEC ou de lui fournir les documents d'information continue qu'elle était tenue de déposer au Canada en vertu des lois canadiennes sur les valeurs mobilières, à certains égards, les obligations de déclaration sont moins détaillées et moins fréquentes que celles des sociétés nationales américaines. En outre, les dirigeants, les administrateurs et les principaux actionnaires de la Société étaient exemptés des dispositions relatives à la déclaration et à la récupération des bénéficiaires à court terme de l'article 16 de la loi des États-Unis intitulée *Securities Exchange Act of 1934*, dans sa version modifiée (l'« Exchange Act »). Par conséquent, il se pourrait que les actionnaires de la Société n'aient pas été informés aussi rapidement lorsque les dirigeants, les administrateurs et les principaux actionnaires de la Société ont acheté ou vendu des actions ordinaires, car les périodes de déclaration en vertu des exigences canadiennes correspondantes en matière de déclaration d'initiés sont plus longues.

En tant qu'émetteur privé étranger, la Société n'était pas assujettie aux règles et règlements de l'Exchange Act relatives à la production et au contenu des circulaires de sollicitation de procurations. La Société était également exemptée de la « Regulation FD », qui interdit aux émetteurs de faire des divulgations sélectives d'informations importantes non publiques. Bien que la Société se conformait aux exigences correspondantes relatives aux circulaires de sollicitation de procurations et à la divulgation d'informations non publiques importantes en vertu des lois canadiennes sur les valeurs mobilières, ces exigences diffèrent de celles de l'Exchange Act et de la Regulation FD, et les actionnaires n'auraient pas reçu les mêmes informations au même moment que celles qui auraient été fournies par les sociétés nationales américaines. En outre, la Société n'était pas nécessairement tenue, en vertu de l'Exchange Act, de déposer des rapports annuels et trimestriels auprès de la SEC aussi rapidement que les sociétés nationales américaines dont les titres sont inscrits en vertu de l'Exchange Act.

En outre, en tant qu'émetteur privé étranger, la Société avait la possibilité de suivre certaines pratiques canadiennes de gouvernance d'entreprise, sauf dans la mesure où ces lois seraient contraires aux lois américaines sur les valeurs mobilières, et à condition qu'elle divulgue les exigences qu'elle ne suivait pas et décrive les pratiques canadiennes qu'elle suivait à la place. Jusqu'à sa radiation volontaire de la cote du NASDAQ, la Société s'est prévalu de cette exemption. Par conséquent, les actionnaires de la Société n'auraient pas bénéficié des mêmes protections que celles accordées aux actionnaires de sociétés nationales américaines qui doivent respecter toutes les exigences américaines en matière de gouvernance d'entreprise.

### ***Impossibilité pour les investisseurs américains de faire exécuter certains jugements***

La Société est une société existant en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Un certain nombre d'administrateurs et de dirigeants de la Société sont des résidents du Canada, et la quasi-totalité des actifs de la Société sont situés à l'extérieur des États-Unis. Par conséquent, il peut être difficile de signifier à la Société ou à ses administrateurs et à ses dirigeants des actes de procédure aux États-Unis. L'exécution par les tribunaux américains de tout jugement obtenu contre la Société ou l'un de ses administrateurs ou l'un de ses dirigeants devant les tribunaux américains peut être limitée aux actifs de ces sociétés ou de ces personnes, selon le cas, situés aux États-Unis. Il peut également être difficile pour les détenteurs de titres qui résident aux États-Unis de réaliser aux États-Unis des jugements de tribunaux américains fondés sur la responsabilité civile et la responsabilité civile des administrateurs et des dirigeants de la Société en vertu des lois fédérales américaines sur les valeurs mobilières. La Société a été informée qu'un jugement d'un tribunal américain fondé uniquement sur la

responsabilité civile en vertu des lois fédérales américaines sur les valeurs mobilières ou des lois sur les valeurs mobilières ou sur l'émission des valeurs mobilières de tout État des États-Unis serait probablement exécutoire au Canada si le tribunal américain dans lequel le jugement a été obtenu a un fondement de juridiction en la matière qui serait reconnu par un tribunal canadien aux mêmes fins. Toutefois, il peut y avoir des doutes quant au caractère exécutoire au Canada, à l'encontre de ces entités non américaines ou des personnes qui les contrôlent, de leurs administrateurs et de leurs dirigeants qui ne sont pas résidents des États-Unis, dans le cadre d'actions initiales ou d'actions en exécution de jugements rendus par des tribunaux américains, de responsabilités fondées uniquement sur les lois fédérales ou étatiques américaines sur les valeurs mobilières.

## **PERSPECTIVES ET FAITS RÉCENTS**

En 2023, PyroGenèse a continué à concevoir et à développer des solutions technologiques critiques prêtes à l'emploi pouvant contribuer aux efforts de décarbonisation et de transition énergétique déployés par l'industrie lourde.

Au cours des 12 derniers mois, PyroGenèse a continué de se concentrer sur la généralisation de l'acceptation de ses principaux secteurs d'activité, sur la commercialisation de ses innovations les plus récentes, sur la recherche de gains d'efficacité et sur le maintien des marges, tout en fournissant le type de services et de solutions de qualité supérieure qui lui ont permis de se faire connaître auprès d'importants partenaires publics, privés et gouvernementaux à l'échelle mondiale.

Au cours de l'exercice, la Société a renforcé ses partenariats existants, élargi sa clientèle dans le secteur militaire et de la défense, le secteur de l'aérospatiale, le secteur public, le secteur de l'aluminium et le secteur de l'industrie chimique, et bénéficié d'une plus grande notoriété grâce à des efforts accrus en matière de développement commercial et à la reconnaissance publique, par des dirigeants du secteur industriel influents, du besoin de mettre à l'essai le plasma entièrement électrique en tant que remplacement possible des systèmes à base de combustibles fossiles dans les étapes de leur processus.

La Société a progressé vers l'achèvement et la validation commerciale de ses nombreux essais industriels en cours, ainsi que vers la certification de technologies et de produits plus ciblés, en particulier les poudres métalliques pour la fabrication additive (impression 3D à l'échelle industrielle).

Bien que ses activités soient restées axées sur la généralisation de l'acceptation de solutions commerciales et l'innovation et la commercialisation de solutions prêtes à être commercialisées et de solutions pilotes, la Société a constaté une résurgence de certains secteurs d'activité plus anciens, comme le secteur de l'assainissement des déchets, où de multiples projets ont fait l'objet de contrats pour la première fois depuis plusieurs années, ce qui englobe un éventail de solutions de destruction sécuritaire permettant d'éliminer les réfrigérants dangereux en Nouvelle-Zélande et de retirer les agents de guerre chimiques des voies maritimes au sein de l'Union européenne.

Plus particulièrement en ce qui a trait aux activités d'approvisionnement de la Société, des mesures de rationalisation des coûts, visant à obtenir une réduction globale de 10 %, tout en maintenant et en améliorant la qualité, ont donné de bons résultats jusqu'à présent dans le cadre de ce processus en cours – dont une grande partie est consacrée à la relocalisation éventuelle de certains éléments clés de la production vers des emplacements géographiques moins coûteux.

Une mesure supplémentaire de réduction des coûts a été prise lorsque la Société a annoncé la radiation de ses actions de la cote du Nasdaq et le début de leur négociation sur l'OTCQX Best Market.

Les renseignements ci-après représentent les faits saillants du trimestre écoulé, suivis d'un aperçu de la stratégie et des perspectives de la Société pour 2024.

## Faits saillants de la production du quatrième trimestre

La rubrique qui suit présente les faits saillants du trimestre écoulé pour chacun des principaux secteurs verticaux de la Société, ainsi qu'un survol de la stratégie de la Société et des principaux faits nouveaux qui auront une incidence sur les prochains trimestres.

Au T4 de 2023, PyroGenèse a continué à se concentrer sur l'avancement de sa stratégie commerciale mise à jour, qui a été décrite pour la première fois lors de la publication des résultats du quatrième trimestre et de la fin d'exercice 2022 de la Société.

Comme il a été mentionné, étant donné que la diversité des utilisations de ses technologies de base s'est élargie et que l'intérêt de l'industrie s'est accru, la Société concentre ses activités sur trois catégories de solutions qui correspondent aux moteurs économiques essentiels de l'industrie lourde mondiale :

### *Transition énergétique et réduction des émissions :*

- changement de combustible, en utilisant les torches à plasma électrique et la technologie de valorisation du biogaz de la Société pour aider l'industrie lourde à réduire l'utilisation de combustibles fossiles et les émissions de gaz à effet de serre.

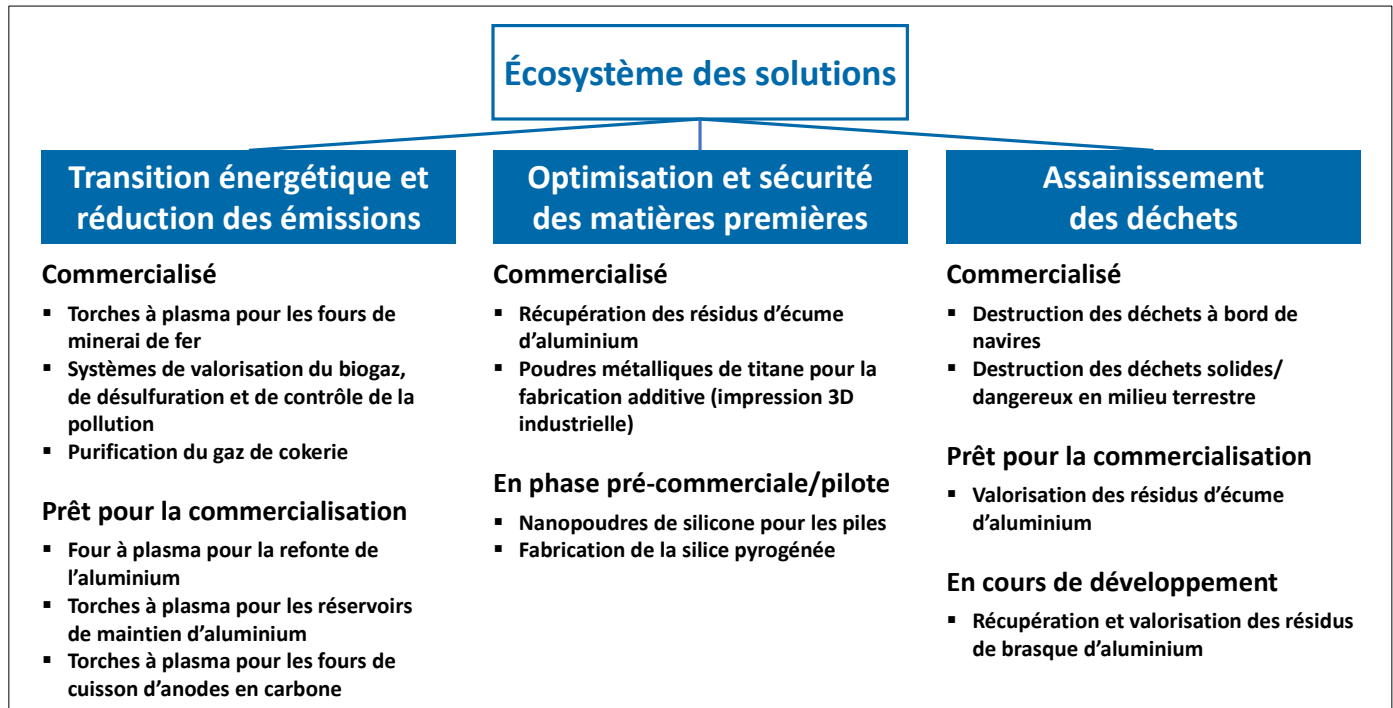
### *Optimisation et sécurité des matières premières :*

- récupération des métaux viables et optimisation des méthodes/processus de production afin d'augmenter le rendement, de maximiser les matières premières et d'améliorer la disponibilité des minéraux essentiels.

### *Assainissement des déchets :*

- destruction sécuritaire des matières dangereuses, récupération et valorisation des substances sous-jacentes telles que les produits chimiques et les minéraux.

Dans chacun des secteurs verticaux, la Société propose plusieurs solutions à différents stades de la commercialisation.



### Optimisation et sécurité des matières premières

- **En octobre**, la Société a fait le point (communiqué de presse daté du 3 octobre 2023) sur deux projets : i) l'usine pilote du réacteur de réduction de quartz (« RRQ ») PUREVAP<sup>MC</sup> et ii) le projet de réacteur à silice pyrogénée (« FSR »).

Dans le cas du projet du RRQ – une initiative visant à créer du silicium de haute pureté à partir du quartz en une seule étape à l'aide d'un réacteur à plasma – les progrès et validations notables comprennent ce qui suit :

- Réalisation d'une mise à l'échelle du processus du RRQ 2 500 fois plus importante par rapport à l'échelle de laboratoire précédente, validant ainsi la preuve de concept initiale
- Démonstration du fonctionnement en cycle de traitement par lots semi-continu.
- Production de silicium à partir de quartz à l'aide d'un procédé de réduction carbothermique directe en une étape.
- Réduction de 25 % de l'utilisation de matières premières par rapport aux méthodes conventionnelles.
- Atteinte d'une pureté de silicium de 3N+ (ou 99,9+ %), un niveau de pureté crucial pour les applications de silicium de qualité batterie.
- Optimisation de la conception du RRQ pour une performance accrue pendant le processus de taraudage, minimisant ainsi la contamination par le silicium.



En ce qui concerne le projet FSR – une initiative visant à convertir le quartz en silice pyrogénée en une seule étape à l'aide d'un réacteur à plasma – la Société a annoncé que, dans le cadre d'une étape importante vers la production à l'échelle commerciale, PyroGenèse avait déployé avec succès le FSR en laboratoire, ce qui a permis de franchir une étape importante dans la production de silice pyrogénée. Les tests et analyses préliminaires ont également confirmé que la matière produite possède des caractéristiques chimiques et physiques compatibles avec celles de la silice pyrogénée disponible sur le marché.

- **En octobre**, la Société a annoncé (communiqué de presse daté du 11 octobre 2023) une « coulée » réussie de silicium issu du réacteur de réduction du quartz (RRQ) PUREVAC<sup>MC</sup>, qui a permis de valider avec succès la totalité des étapes critiques du projet.
- **En novembre**, la Société a annoncé (communiqué de presse daté du 9 novembre 2023) avoir réussi à faire valider par un tiers la silice pyrogénée issue du projet FSR et produite en laboratoire. Parallèlement, la Société a annoncé que la production de l'usine pilote de silice pyrogénée était en cours, dont l'entrée en service avait été annoncée pour le Q2 de 2024.
- **En décembre**, la Société a annoncé (communiqué de presse daté du 18 décembre 2023) avoir réussi à obtenir un brevet américain pour sa technologie innovante de production de poudre métallique d'atomisation au plasma NexGEN utilisée dans le cadre de la fabrication additive et de l'impression 3D.

#### Assainissement des déchets

- **En octobre**, la Société a annoncé (communiqué de presse daté du 24 octobre 2023) avoir obtenu un contrat initial de 360 000 \$ d'une société européenne de services d'ingénierie chargée de découvrir et de détruire de manière sécuritaire les agents de guerre chimiques au sein de l'Union européenne. En vertu de cet accord, dans le cadre d'un projet potentiel comportant trois phases, PyroGenèse fournira d'abord, en laboratoire, un système de destruction d'agents de guerre chimiques à plasma d'arc (le « PACWADS ») dans le cadre d'un projet regroupant plusieurs partenaires et visant à identifier, à extraire et à éliminer les munitions chimiques et les agents de guerre chimiques qui se trouvent dans les passages et les couloirs maritimes actifs. La deuxième phase consistera à tester le système afin de valider son efficacité, sa performance et sa capacité. L'objectif final est de développer un système à grande échelle une fois que les résultats du système en laboratoire auront été examinés.

#### **Faits saillants financiers du quatrième trimestre**

- **En novembre**, la Société a confirmé la réception (communiqué de presse daté du 20 novembre 2023) d'un paiement d'étape de production de 520 000 \$ dans le cadre du contrat pour une torche à plasma destinée à l'élimination des substances perfluoroalkylées et polyfluoroalkylées (PFAS) conclu avec une société américaine (communiqué de presse daté du 12 septembre 2023).
- **En décembre**, la Société a annoncé (communiqué de presse daté du 20 décembre 2023) la clôture d'un placement privé sans intermédiaire de 1 250 000 \$ visant un emprunt convertible d'un montant de 1,25 million de dollars consenti par la Fiducie de Crédit Mellon Trust, une partie liée.

#### **Statut de société à double inscription boursière**

Dans le cadre de sa stratégie proactive de gestion des risques, la Société a annoncé dans son communiqué de presse du T2 (se reporter au communiqué de presse daté du 10 août 2023) qu'elle avait entrepris d'évaluer les coûts et les avantages du maintien d'une double inscription au Nasdaq et à la TSX. Cette évaluation comprenait une analyse de plusieurs facteurs clés, notamment i) les coûts financiers associés à la présence sur chaque

bourse, tels que les frais d'assurance, les coûts liés au maintien de la conformité à la réglementation, les frais juridiques et les frais de comptabilité, ii) le volume d'opérations sur les deux bourses et iii) les exigences en matière de réglementation et de conformité de chaque bourse.

Le 27 octobre 2023, après un examen approfondi par le conseil d'administration, la Société a annoncé qu'elle se retirerait volontairement de la cote du Nasdaq.

Les actions de la Société ont ensuite été radiées du Nasdaq et ont cessé d'être négociées le 16 novembre 2023. Le même jour, les actions de la Société ont commencé à être négociées sur l'OTCQX Best Market, sous le symbole « PYRGF ».

Aucune de ces activités n'a eu d'incidence sur l'inscription principale de la Société à la TSX, où les actions de la Société ont continué de se négocier sans interruption sous le symbole « PYR ». La Société est également cotée à la Bourse de Francfort, sous le symbole « 8PY ».

## **PRÉVISIONS**

Conformément à nos pratiques antérieures, et compte tenu du stade précoce d'adoption par le marché de nos principaux secteurs d'activité, la Société ne fournit pas d'indications spécifiques sur les produits ou le résultat net pour 2024.

### **Stratégie globale**

PyroGenèse fournit des solutions technologiques à l'industrie lourde qui s'appuient sur l'expertise de la Société dans les procédés à ultra-haute température. La Société a évolué depuis ses débuts en tant que société d'ingénierie spécialisée pour devenir un fournisseur d'écosystèmes technologiques robustes qui aide les entreprises du secteur de l'industrie lourde à atteindre leurs principaux objectifs stratégiques.

La Société estime que sa stratégie est assez opportune, car de nombreuses industries lourdes s'engagent dans d'importants programmes en matière de réduction des émissions de carbone et des déchets, tandis que de nombreux gouvernements financent de plus en plus de projets de technologies et d'infrastructures environnementales tout en ayant pour stratégie de garantir la disponibilité des minéraux essentiels au cours des prochaines décennies, qui seront marquées par une augmentation de la demande de production.

Bien qu'il n'y ait aucune garantie, la Société estime que l'évolution de sa stratégie, qui n'est plus axée sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre, mais sur une approche élargie qui englobe les secteurs verticaux clés énumérés à la rubrique « Faits saillants de la production du quatrième trimestre », i) améliore ses chances de réussite ii) tout en offrant un portrait plus clair de la manière dont son large éventail d'offres fonctionne simultanément pour soutenir les objectifs de l'industrie lourde.

Les possibilités de marché pour PyroGenèse sont importantes, car les principaux secteurs, tels que l'aluminium, la sidérurgie, la fabrication, le ciment, les produits chimiques, ainsi que les secteurs de la défense et de l'aéronautique et les organismes gouvernementaux, ont besoin de solutions technologiques prêtes à l'emploi pour les aider à naviguer dans le contexte d'augmentation de la demande et du resserrement des réglementations et de la disponibilité des matériaux.

Alors que de plus en plus d'offres de la Société atteignent une commercialisation complète, PyroGenèse restera concentrée sur l'attraction de clients influents sur de vastes marchés tout en veillant à ce que les charges d'exploitation soient contrôlées afin d'atteindre une croissance rentable.

En 2024, la Société se concentrera davantage sur la stratégie qui structure sa gamme de solutions selon les trois secteurs verticaux mentionnés plus haut : i) transition énergétique et réduction des émissions; ii) optimisation et sécurité des matières premières; et (iii) assainissement des déchets. Elle introduira également de nouvelles solutions dans chaque catégorie, dont certaines relevant de sa propre initiative et d'autres en collaboration avec ses partenaires du secteur ou à leur demande.

### **Contrôle des coûts et gains d'efficacité**

PyroGenèse cherche à livrer une concurrence féroce tout en examinant de près les projets potentiels et existants afin de s'assurer que l'utilisation de sa main-d'œuvre et de ses ressources financières est optimisée. Comme nous l'avons démontré dans le passé, nous prendrons part à des projets uniquement si les avantages potentiels pour PyroGenèse sont considérables et bien définis. Nous continuons à mettre davantage l'accent sur la clarté au chapitre des projets et du budget durant cette période prolongée de pressions inflationnistes mondiales élevées, en nous tournant vers d'autres fournisseurs et en adaptant constamment les ressources allouées aux projets. Nous avons également peaufiné notre processus d'évaluation des projets en phase initiale afin de prendre plus rapidement des décisions concernant la viabilité des projets.

### **Augmentation des ventes et des initiatives de marketing**

Dans le cadre de cette stratégie à trois volets, la Société a augmenté les ventes, le marketing et les efforts de recherche et de développement en ligne – et dans certains cas en avance – avec la courbe de croissance des changements industriels liés aux efforts de réduction des gaz à effet de serre.

### **Conditions macroéconomiques**

Vu l'incertitude persistante des conditions macroéconomiques, notamment l'ambiguïté du secteur bancaire en ce qui concerne les rajustements des taux d'intérêt, et les pressions inflationnistes continues qui entraînent des dynamiques changeantes dans divers secteurs à différents moments, il peut être difficile d'évaluer les répercussions que ces événements et ces conditions auront, à court terme et à long terme, sur notre clientèle, sur les marchés finaux dans lesquels nous proposons nos services et, en bout de ligne, sur nos activités commerciales et nos activités d'exploitation.

Malgré ces incertitudes, nous pensons toujours qu'il y a un besoin croissant pour nos solutions dans les secteurs où nous proposons nos services, car l'industrie lourde cherche à conserver les tendances mondiales actuelles à la décarbonisation et à la transition énergétique, à la fabrication utilisant à la fois des métaux plus légers (tels que l'aluminium) et la fabrication additive, et au resserrement de la réglementation sur les déchets dangereux.

Nous nous attendons à ce que ces incertitudes ou d'autres conditions macroéconomiques dans les différentes zones géographiques où nous exerçons nos activités continuent à faire fluctuer nos produits d'un trimestre à l'autre; cependant, nous sommes d'avis que la diversité de notre clientèle et de nos solutions demeure un atout majeur pour notre exploitation.

Les divers conflits militaires au Moyen-Orient et dans l'est de l'Europe continuent d'occasionner un certain niveau d'incertitude économique à l'échelle mondiale, ainsi que des perturbations de la chaîne d'approvisionnement, qui peuvent changer à tout moment. Cependant, il est important de noter que la Société n'a pas d'activités, de clients ou de relations avec des fournisseurs en Russie, au Belarus ou en Ukraine et qu'elle n'est donc pas directement concernée par des clients dans ces pays. La Société a des relations avec des clients et des projets en Pologne, et elle continue de surveiller de près la situation dans la région afin de déceler tout obstacle éventuel à l'achèvement des projets en cours, qui ne sont pas entravés pour l'instant.

Comme toujours, la Société surveille l'incidence des événements et des conditions macroéconomiques sur ses activités commerciales, ses activités d'exploitation et ses conditions financières actuelles ou éventuelles.

D'une manière générale, la Société estime que les difficultés généralisées liées aux chaînes d'approvisionnement à l'échelle mondiale peuvent jouer en sa faveur en lui conférant une visibilité accrue, en particulier pour les secteurs des minéraux et des métaux, car les fabricants recherchent des solutions pour remplacer les fournisseurs à l'étranger ainsi que des technologies permettant d'optimiser la production ou de récupérer des matériaux ou des minéraux essentiels à partir de sous-produits ou de déchets, soit des solutions que la Société propose actuellement.

## Évolution des secteurs

Les prochains jalons qui devraient confirmer la validité de nos stratégies sont décrits ci-dessous (veuillez noter que ces échéanciers sont des estimations fondées sur les informations qui nous sont fournies par les clients ou les clients potentiels et, bien que nous fassions de notre mieux pour être précis, ces échéanciers peuvent et vont changer, en raison de négociations prolongées, des défis techniques et des enjeux liés aux ressources des clients ou d'autres situations inattendues indépendantes de notre contrôle ou de celui des clients) :

### Évolution des secteurs : horizon à court terme (0-3 mois)

#### Transition énergétique et réduction des émissions

Fours de refonte de l'aluminium : Comme il est indiqué dans les perspectives pour le T2, la Société travaille au développement de solutions relatives aux fours de refonte de l'aluminium utilisant le plasma qui sont destinées aux producteurs d'aluminium de deuxième fusion ou à tout fabricant de composants en aluminium qui utilise de l'aluminium recyclé ou des rebuts d'aluminium.

Les fours à gaz étant responsables d'une grande partie des émissions de portée 1 de la production d'aluminium de deuxième fusion, les sociétés œuvrant dans le secteur de l'aluminium sont à la recherche de solutions pouvant contribuer aux efforts de décarbonisation des usines de refonte d'aluminium et des fonderies.

La Société a deux concepts : l'installation ultérieure de torches à plasma dans les fours de refonte et de coulée existants qui utilisent actuellement d'autres sources de chaleur, comme le gaz naturel, et la fabrication et la vente d'un four produit par PyroGénèse sur la base de la conception du four de récupération des métaux Drosrite de la Société, qui est utilisé commercialement depuis plusieurs années.

Tel qu'il est également indiqué dans les perspectives pour les T2 et T3, la Société a collaboré avec diverses sociétés au cours des dernières années en vue d'atteindre ces objectifs. Les principaux tests menés récemment en collaboration avec ces sociétés ont donné des résultats très positifs, et des négociations portant sur les prochaines étapes de déploiement et/ou de vente sont en cours. Des annonces plus détaillées sur ces projets sont attendues au cours du T2 de 2024.

Essais sur les fours à aluminium : La Société est en pourparlers finaux avec deux (2) grandes sociétés d'aluminium pour des essais de four en direct du plasma comme source de chaleur industrielle dans les fours de fusion et de maintien. Si leur accord est confirmé, ces sociétés enverront chacune des fours à aluminium à PyroGénèse pour qu'ils soient installés à l'usine de PyroGénèse, où le plasma sera testé dans les fours en tant que substitut potentiel du gaz naturel. Ces tests sont semblables à ceux qui ont eu lieu en 2023 sur le site de PyroGénèse avec un autre client, mais ces nouveaux tests potentiels seront effectués avec des fours plus grands.

Transition énergétique dans l'industrie sidérurgique : la Société a été informée par l'un des cinq plus grands sidérurgistes mondiaux de son intention de retenir les services de la Société dans le cadre d'une étude sur la transition énergétique, afin d'examiner l'utilisation potentielle de torches à plasma comme source de chaleur dans une grande installation de production d'acier. Des discussions contractuelles à ce sujet devraient être entamées sous peu.

Nouveau contrat industriel pour les torches à plasma : comme il a été mentionné dans les perspectives du T3, la Société a négocié avec un client (dont le nom reste confidentiel pour l'instant) un important contrat de première phase de plus de 10 millions de dollars qui marquerait la reprise des travaux de PyroGenèse dans une industrie qui s'était montrée prometteuse auparavant. Des acteurs importants de cette industrie, dont le nom doit rester confidentiel pour le moment, avaient précédemment vanté l'utilisation potentielle des torches à plasma dans la réalisation de leur objectif principal, en raison de la plus grande vitesse et d'autres critères avancés selon lesquels les projets pourraient être réalisés en recourant à des torches à plasma plutôt qu'à des approches traditionnelles.

En janvier 2024, la Société a annoncé la signature d'un accord-cadre avec ce client, qui comprenait le paiement à la Société d'un acompte non remboursable de 667 000 \$. Les négociations d'un premier énoncé des travaux substantiel sont en cours et restent positives, mais elles dépendent en grande partie de la capacité du client à obtenir un financement en temps voulu. Bien qu'il n'y ait aucune garantie que cet énoncé des travaux sera mené à bien, la Société prévoit, en cas de succès, la possibilité d'un partenariat en plusieurs phases et sur plusieurs années avec le client, ce qui pourrait se traduire par de nombreuses commandes supplémentaires de torches à plasma au cours des prochaines années.

Mise à l'essai de systèmes de pelletisation du minerai de fer par torches : Comme il a été mentionné dans les perspectives précédentes, les systèmes de torches à plasma, destinés aux fours de pelletisation du minerai de fer d'un client précédemment identifié comme le client B, étaient en voie d'être mis en service, les ingénieurs de la Société ayant été envoyés aux installations de traitement du minerai de fer du client B. L'étape de la mise en service prévoit l'installation, le démarrage et les tests d'acceptation sur place (« EAP »). La Société a expédié, comme il a été précédemment annoncé, quatre systèmes de torches à plasma de 1 MW destinés à être utilisés dans les fours de pelletisation de minerai de fer du client B afin d'être soumis à des essais visant à déterminer s'ils peuvent remplacer les brûleurs des hauts fourneaux alimentés par combustibles fossiles.

Comme il est indiqué dans les perspectives pour le T3, ce projet se poursuit, mais la mise en service a subi une série de retards imprévisibles attribuables notamment à des pluies torrentielles régionales dommageables qui ont inondé et endommagé le système électrique et les composants des fours de l'installation.

Le client B a informé la Société qu'il avait continué à éprouver des difficultés techniques à différents stades au cours du T4 et que les EAP n'avaient pas été achevés durant le trimestre comme prévu. Bien que cette situation soit ennuyante, le client B a assuré à la Société que le projet n'était pas en péril et qu'il demeurerait déterminé à mener à bien les essais.

En date du présent rapport de gestion, le client B a indiqué qu'il poursuivait ses progrès dans la résolution de ses propres problèmes techniques et que les tests d'acceptation et les essais complets reprendraient leurs cours. Bien que le calendrier demeure incertain, il y a du progrès et la Société considère que la série d'interruptions et de reprises est révélatrice de la plupart, voire de toutes les innovations à la source de changement de paradigme dans l'environnement complexe des usines de l'industrie lourde, où les effets des polluants atmosphériques existants sur les installations utilisant de nouvelles technologies sont inconnus jusqu'à l'étape de la mise à l'essai. En bref, les conditions des usines dans lesquelles se déroulent ces essais sont par leur nature extrêmement polluantes et dangereuses, ce qui peut entraîner une variété

de difficultés imprévues, chacune d'entre elles étant traitée par les groupes de scientifiques et d'ingénieurs dévoués du client B et de PyroGenèse.

Le client précédemment identifié comme le client A, une grande société minière internationale qui a également fait l'acquisition d'un système complet de torches à plasma pour des essais dans ses fours de pelletisation, poursuit à son propre rythme son projet de torche à plasma. Aucun fait récent n'est à signaler en ce qui concerne le calendrier ou l'achèvement du projet.

Pyro Green-Gas : La filiale entièrement détenue de la Société, Pyro Green-Gas, se trouve à un stade avancé de ses discussions avec une entreprise sidérurgique internationale dans le cadre d'un projet d'une valeur d'environ 1,1 million de dollars canadiens.

Décarbonisation pour une fonderie d'aluminium : La Société participe à un processus d'appel d'offres visant à tester le plasma dans une fonderie d'aluminium d'une importante société mondiale du secteur de l'aluminium.

Décarbonisation pour un fabricant de pièces du secteur de l'exploitation minière : La Société est à un stade avancé de ses discussions avec un fabricant mondial de pièces détachées qui approvisionne les secteurs de la métallurgie et de l'exploitation minière, en vue de tester le plasma comme source de chaleur dans les fourneaux de fonderie du client.

#### Optimisation et sécurité des matières premières

Nouvelle commande de poudre métallique de titane découpée au laser : La Société a reçu un avis d'une organisation mondiale l'informant d'une première commande possible de poudre métallique de titane « découpée au laser » qui, si elle se concrétise, devrait avoir lieu au T2 de 2024.

Additif destiné au ciment vert : La Société avait précédemment annoncé un projet avec le client Progressive Planet visant le développement de silice amorphe à partir de silice cristalline, en vue de son utilisation à titre d'additif en remplacement des cendres volantes dans le ciment, ce qui permettrait de créer du ciment vert. Les résultats récents annoncés par le client étant prometteurs, la Société s'attend à ce que des informations supplémentaires, ainsi que les prochaines étapes, soient annoncées au T2 de 2024.

Processus de qualification des produits pour une multinationale de l'aérospatiale : Comme il est mentionné dans les perspectives pour le T3, à la lumière des renseignements échangés entre la Société et le client du secteur de l'aérospatiale annoncés précédemment, la Société estime que le processus de qualification de deux ans visant à approuver les propriétés de la poudre de titane métallique produite par la Société en vue de son utilisation par une multinationale de l'aérospatiale et ses fournisseurs prendra fin sous peu. La Société continue de croire fermement à cette initiative et estime que le client devrait prendre sa décision finale dans un très proche avenir.

Il convient de noter que la Société a précédemment confirmé que le processus de qualification comprend la poudre de titane métallique « grossièrement découpée » de PyroGenèse, en plus de la poudre de titane métallique « finement découpée », tel qu'il avait été mentionné précédemment. La Société s'attend à ce que la poudre grossièrement découpée soit la première à être approuvée, ce qui serait avantageux pour elle puisque cette poudre a été produite et stockée en grandes quantités dans les installations de PyroGenèse, de sorte que l'état de préparation des livraisons serait amélioré.

Projet « FSR » : La silice fumée (également connue sous le nom de silice pyrogénée) est un additif alimentaire microscopique doté d'une grande surface, utilisé dans le monde entier comme agent épaississant dans des milliers de produits tels que les laits fouettés, les adhésifs, les aliments en poudre,

les peintures, les encres, les cosmétiques et les boissons, afin d'accroître la résistance, la viscosité et le contrôle de l'écoulement.

PyroGenèse a mis au point, pour le compte de son client HPQ Silicon Inc., le réacteur de silice pyrogénée (« FSR »), un processus à base de plasma qui crée de la silice pyrogénée à partir de quartz en une seule étape écologique. En éliminant l'utilisation de produits chimiques nocifs générés par les méthodes conventionnelles de production de silice pyrogénée, l'approche révolutionnaire du FSR, en cas de succès, contribuera à ramener la production de silice en Amérique du Nord tout en réduisant les émissions de CO<sub>2</sub> et l'empreinte carbone du processus.

Lors d'une étape importante vers la production à l'échelle commerciale, PyroGenèse a déployé avec succès le FSR en laboratoire (se reporter au communiqué de presse daté du 3 octobre 2023) afin de produire de la silice pyrogénée. Une analyse indépendante ultérieure de la matière (se reporter au communiqué de presse du 9 novembre 2023) réalisée par l'Université McGill a confirmé la qualité commerciale et l'efficacité de l'épaississement de la silice pyrogénée produite par le FSR.

La construction d'une usine pilote destinée à la production de lots d'échantillons pré-commerciaux a débuté en vue d'un lancement au T2 de 2024.

En plus d'être le fournisseur de services d'ingénierie et le développeur de l'usine pilote à venir, PyroGenèse détient une redevance de 10 % sur les ventes éventuelles de silice pyrogénée réalisées par le client HPQ, selon des seuils minimaux définis. Ce flux de redevances peut à tout moment être converti par PyroGenèse en une participation de 50 % dans HPQ Silica Polvere Inc., filiale entièrement détenue de HPQ Silicon qui contrôle l'initiative et les droits relatifs à la silice pyrogénée.

### Assainissement des déchets

Système de destruction des réfrigérants dangereux SPARC : La Société a amorcé l'étape finale d'une procédure d'appel d'offres concernant la destruction sécuritaire de réfrigérants dangereux en fin de vie, tels que les CFC, l'HCFC et l'HFC, pour un montant prévu au contrat d'environ 6,5 millions de dollars. Le système SPARC (*Steam Plasma Refrigerant Cracking*) de la Société est parmi les finalistes de l'initiative de ce client asiatique.

### Bilan financier

Paiements au titre d'importantes créances impayées : La Société a poursuivi ses discussions avec Radian Oil and Gas Services Company concernant la créance impayée d'environ 8,0 millions de dollars américains dans le cadre du contrat d'achat de systèmes Drosrite<sup>MC</sup> existant de la Société, d'une valeur de plus de 25 millions de dollars. Comme il a été annoncé précédemment, PyroGenèse a accepté de prolonger stratégiquement le calendrier de remboursement du client et de son client final afin de mieux répartir la pression exercée sur les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation du client final par la multiplication des occasions d'affaires.

Ces discussions ont été positives, tant en ce qui concerne le calendrier de remboursement en cours qu'en ce qui concerne une nouvelle commande potentielle de systèmes Drosrite<sup>MC</sup> supplémentaires, à mesure que la situation de trésorerie du client et ses nouvelles occasions d'affaires se rapprochent d'une résolution.

La Société s'attend maintenant à ce que l'intégralité du paiement de cette créance soit reçu au cours du T2 de 2024.

Subventions à l'innovation : Comme il est mentionné dans les perspectives pour les T1 et T2, la Société a déposé des demandes de subventions à l'innovation technologique ou à la réduction des émissions de carbone et s'attend à ce que ces demandes soient accueillies favorablement. Les indications sont positives, et la Société prévoit être en mesure de faire une annonce au sujet de ces subventions au T2 de 2024. Ces subventions sont de l'ordre de 1 à 2 millions de dollars.

## **Évolution des secteurs : horizon à moyen terme (3-6 mois)**

### Transition énergétique et réduction des émissions

Pyro Green-Gas: La Société a annoncé précédemment que sa filiale entièrement détenue, Pyro Green-Gas, devrait signer un contrat d'une valeur approximative de 10 à 15 millions de dollars canadiens. La Société a un doute important quant à la participation de Pyro Green-Gas au projet s'il démarre. Le carnet de commandes présenté dans les états financiers ou dans le rapport de gestion ne tient pas compte de ce projet.

### Optimisation et sécurité des matières premières

Essais en usine de Drosrite : La Société est en pourparlers avec plusieurs fabricants d'aluminium pour mener des essais payants de ses systèmes de traitement de l'écume d'aluminium Drosrite dans les usines des clients, ce qui constituerait une première étape vers l'achat potentiel de systèmes Drosrite. Ces clients potentiels particuliers sont situés en France, aux États-Unis, dans le sud de l'Europe et en Europe centrale.

Systèmes Drosrite : Par ailleurs, la Société se trouve à divers stades de discussions avec plusieurs fabricants d'aluminium en vue de l'achat potentiel de systèmes de traitement de l'écume d'aluminium par le système Drosrite.

### Assainissement des déchets

Système de récupération des ressources par plasma (PRRS) : La Société a entamé des discussions visant la vente, à une entité européenne, d'un système PRRS pour transformer les déchets solides municipaux (DSM) en énergie et en produits chimiques. Le système PRRS de PyroGenèse est conçu pour traiter les DSM, les déchets industriels et les déchets dangereux, les transformant en produits présentant une valeur commerciale. Ces produits comprennent du combustible gazeux pour la production d'électricité et de chaleur, des scories, des granulats adaptés à la construction et des métaux récupérables pour le recyclage. La valeur de ce contrat potentiel est de l'ordre de 25 à 30 millions de dollars.

Commande potentielle du PAWDS : La Société a entamé des négociations avec une entreprise qui procède au nettoyage et à la destruction des déchets provenant de l'eau de mer. Elle a également manifesté son intérêt pour la réalisation d'initiatives similaires sur terre, dans des endroits éloignés. Les négociations pour un système de destruction des déchets par arc plasma (PAWDS) de PyroGenèse, semblable à celui que la Société a conçu et construit pour certains porte-avions de la marine américaine, en sont à un stade précoce. Bien qu'il n'y ait aucune garantie que ce contrat soit conclu, la Société pourrait, en cas de succès, se voir attribuer plusieurs contrats pour des systèmes PAWDS au fil du temps.

**\*\* Veuillez noter que les projets précédemment annoncés qui ne figurent pas dans le sommaire ci-dessus ne doivent pas être considérés comme incertains. Des faits notables peuvent survenir à tout moment selon l'état d'avancement des projets, et les renseignements présentés ci-dessus reflètent les données dont nous disposons actuellement. Les projets non mentionnés peuvent simplement ne pas s'être concrétisés ou ne pas avoir franchi des étapes dignes de mention.**



## **RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Des renseignements supplémentaires relatifs à la Société et à ses activités, y compris les états financiers consolidés de 2023, la notice annuelle et les autres documents que la Société a déposés et pourrait déposer à l'avenir auprès des autorités en valeurs mobilières compétentes, sont disponibles sur SEDAR+, à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca), ou sur le site Web de la Société, à l'adresse [www.pyrogenesis.com](http://www.pyrogenesis.com).

Des informations supplémentaires, y compris la rémunération et les prêts aux administrateurs et aux dirigeants, les principaux porteurs de titres de la Société et les titres dont l'émission est autorisée aux fins de régimes de rémunération fondée sur des titres de capitaux propres, figurent également dans la circulaire d'information de la direction de la Société la plus récente aux fins de la dernière assemblée annuelle des actionnaires de la Société.